

TARIFS MUNICIPAUX 2019

Prestations	Page
Equipements culturels	2
Vente d'objets divers	7
Equipements sportifs	11
Restauration scolaire et activités périscolaires	18
Occupation du domaine public	19
Halle aux vélos	25
Droits de stationnement	27
Location d'équipements municipaux	39
Interventions techniques	50
Démographie	60
Travaux de reproduction de documents et multimédia	61
Camping municipal	62
Crèches et haltes-garderies	63
Accueils de loisirs	64
Espaces intergénérationnels	65

La délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2014 accorde au Maire une délégation pour créer, modifier, supprimer un tarif dans la limite de 100 € ou pour revaloriser un tarif supérieur à 100 € dans la limite de +/- 5 %. En conséquence, la colonne "mode de fixation" fait apparaître le type d'acte utilisé pour créer ou réévaluer le tarif correspondant soit : décision pour décision du Maire en vertu de sa délégation ou délibération pour délibération du Conseil Municipal.

Pour information, les termes génériques tels que journée, demi-journée, troyen, non-troyen, jeune, demandeur d'emploi, ..., ont été précisés lors du Conseil Municipal du 27 mai 2010 dans sa délibération n°10 puis complétés lors du Conseil Municipal du 23 mars 2016 dans sa délibération n°10.

Ville de Troyes - Tarifs 2019
applicables à compter du 1er septembre 2019 (sauf dispositions particulières)

EQUIPEMENTS CULTURELS

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019	
	troyens	non troyens	troyens	non troyens
HARMONIE MUNICIPALE				
Concert du 6 janvier 2019	4,00		4,00	
Concert du 31 mars 2019	2,00		2,00	
Abonnement pour 3 concerts de la même saison	6,00		6,00	
Tarif de groupe pour une entrée valable à partir de 30 personnes, même réservataire/même payeur	1,50		1,50	
MUSEES				
Période haute : 1 ^{er} avril au 31 octobre Période basse : 1 ^{er} novembre au 31 mars				
MUSEE D'ART MODERNE				
saison haute				
entrée unitaire	5,50		5,50	
groupes (de + 12 personnes)	3,00		3,00	
pendant la fermeture d'une ou plusieurs salles d'expositions	2,50		2,50	
saison basse				
hors période d'expositions temporaires	gratuit		gratuit	
MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE				
saison haute				
entrée unitaire	5,50		5,50	
groupes (de + 12 personnes)	3,00		3,00	
Pendant la fermeture d'une ou plusieurs salles d'expositions	2,50		2,50	
saison basse				
hors période d'expositions temporaires	gratuit		gratuit	
MUSEE DE VAULUISANT ET DE LA BONNETERIE				
saison haute				
entrée unitaire	3,00		3,00	
groupes (de + 12 personnes)	2,00		2,00	
saison basse				
hors période d'expositions temporaires	gratuit		gratuit	
APOTHICAIERIE - MUSEE DE LA PHARMACIE				
saison haute				
entrée unitaire	3,00		3,00	
groupes (de + 12 personnes)	2,00		2,00	
saison basse				
hors période d'expositions temporaires	gratuit		gratuit	

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
POUR TOUS LES MUSEES		
Sur présentation de la carte ou d'un justificatif de moins de 3 mois		
jeune - 26 ans y compris visite guidée individuelle	gratuit	gratuit
détenteur de la carte ICOM ou ICOMOS	gratuit	gratuit
détenteur de la carte de presse	gratuit	gratuit
guide conférencier	gratuit	gratuit
demandeur d'emploi	gratuit	gratuit
personne en situation de handicap	gratuit	gratuit
accompagnateur d'une personne en situation de handicap	gratuit	gratuit
donateur privé et ayant-droit	gratuit	gratuit
Sans justificatif		
visite libre groupe scolaire et accompagnants	gratuit	gratuit
premier dimanche de chaque mois	gratuit	gratuit
<u>Evènements nationaux auxquels les musées participent :</u>		
Nuit européenne des musées, Journées nationales de l'archéologie, Journées européennes du patrimoine et Fête de la science	gratuit	gratuit
Passeport annuel commun à tous les musées (entrée permanente : 01/01 - 31/12)		
passport individuel plein tarif	16,00	16,00
passport individuel tarif réduit à partir de 20 délivrés (même réservoir, même payeur)	5,50	5,50
Pass 48h (billet couplé 4 musées)	11,00	11,00
Titulaire du Pass Troyes délivré par Troyes Tourisme	gratuit	gratuit
Prestations visites guidées collectives sur réservation		
visite guidée organisée par les musées - sur réservation (minimum 5 personnes*) par personne	3,00	3,00
forfait entrée + prestation visite guidée-groupe d'adultes (30 pers maxi) - prix / groupe	110,00	110,00
Scolaires, étudiants, personnes en situation de handicap (gratuité pour les accompagnateurs) (30 pers maxi hors accompagnateurs) - prix / groupe	55,00	55,00
Ateliers extras scolaires		
la séance	troyens et non troyens 5,00	troyens et non troyens 5,00
Nota : l'entrée individuelle du musée est valable jusqu'à la fermeture journalière du musée. (1) La tarification relative aux prestations individuelles et collectives globalise l'entrée du musée et la présence d'un intervenant (conférencier, animateur) et les matériels et fournitures nécessaires aux prestations. La tarification relative à la prestation collective jeune public prend en compte la gratuité de l'entrée pour les - de 26 ans, la présence d'intervenant et les matériels et fournitures nécessaires aux prestations.		

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er septembre 2019 (sauf dispositions particulières)

EQUIPEMENTS CULTURELS

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur du 1er septembre 2018 au 31 août 2019		applicables à compter du 1er septembre 2019 (sauf dispositions particulières)		
	troyens	non troyens	troyens	non troyens	
ECOLE MUNICIPALE BEAUX-ARTS (tarifs valables pour l'année scolaire)					
droits d'inscription période de septembre à juin (par personne)	adulte	122,00	160,00	122,00	160,00
nombre d'enfants (- 18 ans à charge) inscrits par famille :	1	46,00	69,00	46,00	69,00
	2	44,00		44,00	
	3	42,00		42,00	
	4 et +	40,00		40,00	
	étudiants (sur présentation de la carte d'étudiant)	46,00		46,00	
droits d'inscription période de janvier à juin (par personne)		réduction de 30 %		réduction de 30 %	
forfait discipline supplémentaire en sus des droits d'inscription		20,00	30,00	21,00	33,00
forfait consommables pour atelier terre et gravure		20,00		20,00	
forfait stage de 12 heures		50,00	70,00	55,00	75,00
forfait stage de 24 heures		-	-	100,00	140,00
forfait stage de 36 heures		-	-	150,00	200,00

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur du 1er septembre 2018 au 31 août 2019		applicables à compter du 1er septembre 2019 (sauf dispositions particulières)		
	troyens	non troyens	troyens	non troyens	
CONSERVATOIRE MARCEL LANDOWSKI (tarifs valables pour l'année scolaire)					
DROITS D'INSCRIPTION par personne (de la même famille)	1	90,00	105,00	90,00	105,00
	2	63,00	105,00	63,00	105,00
	3	49,00	105,00	49,00	105,00
	4 et +	42,00	105,00	42,00	105,00
<u>POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION (TOUTE PERSONNE NON INSCRITE SUR L'ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE) à compter de janvier de l'année scolaire en cours</u>					
DROITS D'INSCRIPTION par personne (de la même famille)	1	63,00	74,00	63,00	74,00
	2	44,00	74,00	44,00	74,00
	3	34,00	74,00	34,00	74,00
	4 et +	30,00	74,00	30,00	74,00
FRAIS DE SCOLARITE - ELEVES SCOLARISES en sus des droits d'inscription					
Parcours diplômant (par discipline par élève)		74,00	92,00	74,00	92,00
Pratiques collectives (parcours diplômant)		33,00	45,00	33,00	45,00
Pratiques complémentaires		45,00	55,00	45,00	55,00
Parcours non diplômant (par discipline et par élève)		55,00	70,00	55,00	70,00
Pratiques collectives (parcours non diplômant)		45,00	55,00	45,00	55,00
FRAIS DE SCOLARITE - ELEVES ADULTES (actifs, retraités ...) en sus des droits d'inscription					
Parcours diplômant (par discipline par élève)		96,00	120,00	96,00	120,00
Pratiques collectives (parcours diplômant)		45,00	60,00	45,00	60,00
Pratiques complémentaires		60,00	74,00	60,00	74,00
Parcours non diplômant (par discipline et par élève)		70,00	90,00	70,00	90,00
Pratiques collectives (parcours non diplômant)		60,00	74,00	60,00	74,00
<u>POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION (TOUTE PERSONNE NON INSCRITE SUR L'ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE) à compter de janvier de l'année scolaire en cours</u>					
FRAIS DE SCOLARITE - ELEVES SCOLARISES en sus des droits d'inscription					
Parcours diplômant (par discipline par élève)		52,00	65,00	52,00	65,00
Pratiques collectives (parcours diplômant)		23,00	32,00	23,00	32,00
Pratiques complémentaires		32,00	38,00	32,00	38,00
Parcours non diplômant (par discipline et par élève)		38,00	49,00	38,00	49,00
Pratiques collectives (parcours non diplômant)		32,00	38,00	32,00	38,00
FRAIS DE SCOLARITE - ELEVES ADULTES (actifs, retraités ...) en sus des droits d'inscription					
Parcours diplômant (par discipline par élève)		67,00	84,00	67,00	84,00
Pratiques collectives (parcours diplômant)		31,00	42,00	31,00	42,00
Pratiques complémentaires		42,00	52,00	42,00	52,00
Parcours non diplômant (par discipline et par élève)		49,00	63,00	49,00	63,00
Pratiques collectives (parcours non diplômant)		42,00	52,00	42,00	52,00

STAGES ET ATELIERS			
Inscription stage (par personne extérieure au Conservatoire)	1/2 journée	21,00	21,00
	journée	37,00	37,00
	week-end	42,00	42,00
	semaine de 5 jours	95,00	95,00
forfait atelier découverte de pratiques instrumentales (début mai à mi-juin)	6 semaines	53,00	53,00
forfait annuel pour l'utilisation de salles par les anciens élèves du Conservatoire (sous réserve de la production d'une attestation de scolarité)		90,00	105,00
forfait module de préparation aux examens COP (Cycle d'Orientation Professionnelle)		43,00	43,00
PARC INSTRUMENTAL			
Caution prêt d'instrument		110,00	110,00
Loyer 1ère année de pratique	par trimestre	32,00	32,00
Loyer 2ème année de pratique	par trimestre	42,00	42,00
Loyer 3ème année de pratique	par trimestre	52,00	52,00
Loyer 4ème année de pratique	par trimestre	62,00	62,00
Loyer 5ème année de pratique	par trimestre	72,00	72,00
PRÊT INSTRUMENT POUR LES PERSONNES NON INSCRITES AU CONSERVATOIRE			
Prêt piano droit	par demi-journée	70,00	70,00
Prêt piano 1/2 queue	par demi-journée	100,00	100,00
REPRESENTATION DU CONSERVATOIRE			
1ère représentation		1 500,00	1 500,00
2ème représentation et les suivantes (pour le même spectacle)		1 000,00	1 000,00
<p>Les droits d'inscriptions sont dus et payables en totalité au moment de la constitution du dossier d'inscription ou en 4 fois par prélèvement automatique.</p> <p>Le montant annuel des frais de scolarité (atelier et discipline) est dû dans sa totalité mais peut être payé en 6 fois par prélèvement automatique.</p> <p>Possibilité de remboursement des Droits d'inscription des élèves aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> La demande devra être adressée par courrier motivé au directeur de l'établissement. <p>• La demande de remboursement des droits d'inscription sera instruite sous condition de présentation d'un justificatif d'hospitalisation, ou d'affection invalidante, ou de déménagement et/ou d'éloignement pour raisons professionnelles ou étudiantes hors du département, avec abandon définitif de la scolarité in situ.</p> <p>Frais de scolarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les démissions devront être adressées au directeur d'établissement. Seules les demandes motivées envoyées par courrier avant le 1er novembre de l'année scolaire en cours, le cachet de la poste faisant foi, seront instruites. Au-delà de cette date, les frais de scolarité de l'année scolaire en cours seront exigés dans leur totalité. En cas de non présentation d'un certificat de scolarité ou d'une carte étudiante de l'année scolaire en cours, le tarif adulte sera appliqué pour les frais de scolarité. <p>Famille = Groupe d'individus, composé d'un adulte au moins et de deux ou plus, accompagné le cas échéant d'enfants ayant au moins un des deux adultes comme représentant légal et étant à la charge du ou des parents.</p>			

Ville de Troyes - Tarifs 2019
applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

VENTE D'OBJETS DIVERS

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
MUSEES		
CATALOGUES - LIVRES		
catalogue Archéologie Régionale - Antiquité classique	2,00	2,00
catalogue Peintures du XIV ^{ème} au XIX ^{ème} siècle	2,00	2,00
catalogue Le Trésor de Pouan	2,00	2,00
catalogue Peintres du Nord	11,00	11,00
catalogue Objets d'art tome II des collections permanentes	11,00	11,00
catalogue Exposition "Champs libres - paysages"	8,00	8,00
catalogue Beaux-arts	11,00	11,00
catalogue George BOUCHE	20,00	20,00
catalogue Exposition "Troyes gallo-romain"	15,00	15,00
catalogue Exposition "A fleur de peau" tarif public	35,00	35,00
catalogue Exposition "Jacques-Nicolas Paillet de Montabert"	10,00	10,00
catalogue "Jean Kiras - 30 années de Peinture"	15,00	15,00
catalogue "Maurice Marinot Penser en verre"	35,00	35,00
catalogue "Jean Baptiste Coffinet"	18,00	18,00
catalogue Georges Kars (1882-1945) - Peintures et dessins	1,00	1,00
catalogue Louis Sautter	1,00	1,00
catalogue Charles Dufresne (1876-1938) Rétrospectives	1,00	1,00
catalogue Jeanclous Mossé	1,00	1,00
catalogue Victor Roman	1,00	1,00
catalogue Exposition Saint-Loup 2006-2007 - Textiles intelligents	10,00	10,00
catalogue "Raymond Buttner collectionneur : Donation Jeanne Buttner au Musée d'art moderne de Troyes"	18,00	18,00
catalogue "Claude et Isabelle Monod : Verre : Donation d'Isabelle Monod et acquisition récentes du Musée d'art moderne de Troyes"	18,00	18,00
catalogue "Martine Martine expression d'être"	22,00	22,00
catalogue des "30 ans de mécénat des Amis du MAM"	5,00	5,00
catalogue "Ursula Morley Price"	35,00	35,00
catalogue "Mission Céramique"	50,00	50,00
catalogue "Tisser Matisse"	25,00	25,00
catalogue "Dufy-Poiret"	20,00	20,00
catalogue "Raoul Dufy, projet de tissus"	15,00	15,00
catalogue "Dessine-moi une collection"	18,00	18,00
catalogue "Dessine-moi une collection" tarif réservé aux libraires	12,60	12,60
catalogue "Modernité hollandaise, la collection singer"	26,00	26,00
catalogue "François Girardon (1628-1751), le sculpteur de Louis XIV"	140,00	140,00
catalogue "Dessins de la Fondation Mapfre"	10,00	10,00
catalogue "Voyage autour des collections : Muséum de Troyes"	20,00	20,00
catalogue "Six siècles de peinture de Giotto à Corot"	25,00	25,00
catalogue "Un autre Renoir"	26,00	26,00
catalogue "La Petite fille de Troyes"	22,00	22,00
catalogue "Graines d'artistes, Jeunesse de l'art"	8,00	8,00
catalogue d'exposition - En Champagne Celtique : Les tricasses et la nécropole de Saint-Benoît-sur-Seine	3,00	3,00
catalogue Corpus de monnaies féodales champenoises - tarif librairie	17,50	17,50
catalogue Corpus de monnaies féodales champenoises - tarif tout public	25,00	25,00
catalogue Jean Kiras le Vol perpétuel - tarif librairie	4,90	4,90
catalogue Jean Kiras le Vol perpétuel - tarif tout public	7,00	7,00
catalogue d'exposition - Les Sénons : Histoire et archéologie	39,00	39,00

VENTE D'OBJETS DIVERS	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
livre "Embarquement pour Mars 25 débris à relever"	20,00	20,00
livre "Le petit livre de l'Univers"	14,90	14,90
livre "Le beau livre de l'Astronomie"	29,00	29,00
magazine "Connaissance des arts" exposition "un regard fauve"	8,00	8,00
revue "La vie en Champagne" numéro spécial boîtes médicinales de l'Hôtel-Dieu	6,00	6,00
marque page exposition "Précieux moyen âge"	0,50	0,50
Lefort B, Blin O. - La Gaule romaine à très petits pas, 2018, Livre Jeunesse	7,80	7,80
Méhée L., Augereau A. - Le Néolithique à très petits pas, 2018, Livre Jeunesse	7,80	7,80
Vercingétorix – Livre jeunesse	5,00	5,00
Invitation aux Musées en Champagne	49,00	49,00
GUIDE VISITE		
guide visite Saint-Pantaléon	10,00	10,00
guide visite musée de l'Apothicairerie	1,50	1,50
PETIT JOURNAL		
petit journal exposition "Autour de VASARI"	1,50	1,50
petit journal exposition "Paysages du 19 siècle"	1,50	1,50
petit journal de l'exposition "Précieux moyen âge"	2,00	2,00
petit journal de l'exposition "D'après les Maîtres"	1,50	1,50
petit journal de l'exposition "Porcelaine de Sèvres"	1,50	1,50
petit journal de l'exposition "Carreaux de Pavement"	2,00	2,00
petit journal de l'exposition "Petit Bateau"	3,00	3,00
CARTES POSTALES		
cartes postales double "décor de la maison troyenne au 16 ^{ème} siècle"	1,00	1,00
cartes postales lot de six "les belles troyennes"	3,00	3,00
carte postale de l'exposition Renoir	1,50	1,50
carte postale "Le soleil et les neuf planètes du système solaire à l'échelle"	2,00	2,00
carte postale "Lune"	1,50	1,50
carte postale "Terre"	1,50	1,50
autres cartes postales	0,50	0,50
AFFICHES		
affiche exposition "Précieux moyen Age"	1,00	1,00
affiche "En mémoire de moi"	0,50	0,50
affiche "Les coureurs"	3,00	3,00
affiche "Le violon rouge" Raoul Dufy	25,00	25,00
affiche exposition "Les 100 ans de l'invention de la culotte Petit Bateau"	1,00	1,00
autres affiches	3,00	3,00

VENTE D'OBJETS DIVERS	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
Frais d'envoi pour la France métropolitaine uniquement	en lettre suivie	en lettre suivie
Poids jusqu'à 20g	1,25	1,25
Poids supérieur à 20g jusqu'à 50g	2,00	2,00
Poids supérieur à 50g jusqu'à 100g	2,00	3,00
Poids supérieur à 100g jusqu'à 250g	3,50	4,00
Poids supérieur à 250g jusqu'à 500g	5,00	5,00
Poids supérieur à 500g jusqu'à 1kg	6,50	6,50
Poids supérieur à 1kg jusqu'à 2kg	6,50	8,00
Poids supérieur à 2kg jusqu'à 3kg	6,50	9,00
Frais d'envoi pour l'Allemagne uniquement	envoi normal	envoi normal
Poids de 2,2kg jusqu'à 2,5kg	15,00	15,00
AUTRES OBJETS		
Lot de 6 dessous de verre reproduction de Pierre Auguste Renoir	9,00	9,00
Pliage - Cocott'Art	2,50	2,50
Magnet - Bal du Moulin de la Galette	3,90	3,90
Magnet Fraises (détail)	3,90	3,90
Marque page - Danse à la campagne	1,00	1,00
Miroir de sac - Danse à la campagne	6,50	6,50
Lampe projeteuse - Star-Light	30,00	30,00
Jeu de manipulation - Set magnets de L'Espace	7,50	7,50
Carnet d'écriture - Phases de lune	4,50	4,50
Carnet d'écriture - Vues globales de la planète Terre	4,50	4,50
Carnet d'écriture- Eruption solaire	4,50	4,50
Marque-page - Vue d'artiste du système solaire à l'échelle	1,00	1,00
Magnet panoramique - Vue d'artiste du système solaire à l'échelle	3,50	3,50
Poster - MARS	9,00	9,00
Tisane "Jardin des simples" 80g	7,00	7,00
Tisane "Remède d'apothicaire" 80g	7,00	7,00
Tisane "Secret d'Hildegarde" 80g	7,00	7,00
Poster à colorier celte	2,50	2,50
Anneau celte avec pierre	3,00	3,00
Bague torsadée	2,50	2,50
Bijou de portable Vercingétorix	2,50	2,50
Bracelet torsadé celte	3,00	3,00
Miniature sanglier	10,00	10,00
Carte à colorier celte	2,50	2,50
Collier à faire soi même	8,00	8,00
4 guerriers celtes	9,00	9,00
Guerrier celte à l'unité	3,00	3,00
Statère de Vercingétorix packa	2,00	2,00
Reproduction statère d'or	2,50	2,50
Lot de 5 monnaies vrac	6,00	6,00
Vercingétorix – magnets	4,50	4,50
Vercingétorix – marque-pages	1,50	1,50
Fibule celte émaillée	70,00	70,00

VENTE AU DEBALLAGE		
Forfait valable pour la 1/2 journée lors d'une conférence ou d'un colloque à l'Auditorium du Musée d'art moderne	15,00	15,00
COMMUNICATION		
Press' Troyes		
Abonnement annuel	17,00	17,00
L'Unité	1,72	1,72
VOIRIE - vendus au m³		
Pavés granit	75,00	75,00
Pavés grès Napoléon	122,00	122,00
Pavés mélangés (grès et granit)	57,00	57,00

Ville de Troyes - Tarifs 2019
applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

EQUIPEMENTS SPORTIFS				
Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019	
PISCINES				
	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens
entrée simple adulte	4,00		4,00	
entrée simple tarif réduit*	2,00		2,00	
entrée enfant -6 ans	-		gratuit	
carte 10 entrées				
adulte	30,00	36,00	30,00	36,00
carte 30 entrées tarif réduit *	14,00	18,00	14,00	18,00
adulte tarif réduit **	85,00	98,00	85,00	98,00
	38,00	46,00	38,00	46,00
groupe jeunes <i>(réservation et règlement sur facture)+ 5 personnes</i>	2,00		2,00	
groupe adultes <i>(réservation et règlement sur facture)+ 5 personnes</i>	4,00		4,00	
Aquabike (annualtion possible 7 jours avant le cours)				
la séance	10,00		10,00	
carte 11 séances + 1 offerte (valable 1 an à la date d'achat)	96,00	100,00	96,00	100,00
séance de groupe pour 10 personnes même réservataire, même payeur	80,00		80,00	
Abonnement annuel "aqua-ainés" tarif réservé aux troyens de 70 ans et plus à raison d'un cours par semaine sur les créneaux réservés à cette activité	95,00		95,00	
Leçon de natation / Peur de l'eau				
le cours	10,00		10,00	
carte 10 séances (valable 3 mois)	78,00	81,00	78,00	81,00
carte 10 séances (valable 3 mois de date à date) à partir de 10 cartes achetées par un même payeur - prix par carte	60,00		60,00	

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019		
	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens	
PISCINES					
Anniversaire animé à la piscine (enfants à partir de 6 ans et jusqu'à 12 ans, le mercredi de 15h à 17h incluant environ 45 min d'animation aquatique, un goûter et une entrée par enfant, participant à l'anniversaire, à utiliser ultérieurement [valable uniquement avec une entrée adulte payante]) Annulation possible 7 jours avant					
	Entrée par enfant pour un groupe de 8 à 10 personnes (entre 6 et 10 ans) même réservataire, même payeur		9,00		
Entrée par enfant pour un groupe de 8 à 14 personnes (10 ans et plus, même réservataire, même payeur Accompagnateur (2 personnes maxi)	9,00		9,00		
	gratuit		gratuit		
<u>Groupe d'activités 1 :</u>					
1) Baby Club : 6 mois - 6 ans					
2) Aquagym					
la séance		7,20		7,20	
11 séances (la durée de validité est de 1 an à compter de la date d'acquisition)		61,00		64,00	
33 séances (sauf Baby-Club, la durée de validité est de 2 ans à compter de la date d'acquisition)		146,00		153,00	
Baby club 2ème enfant entrant		6,00		6,00	
<u>Groupe d'activités 2 (tarifs par période) :</u>					
1) Perfectionnement					
2) Jardin aquatique : 4 - 6 ans					
3) Nage avec palmes					
la séance		7,20		7,20	
Forfait au trimestre		61,00		64,00	
Forfait à la saison		146,00		153,00	
4) Ecole de natation					
la séance		4,00		4,00	
Forfait au trimestre		32,50		34,00	
Forfait à la saison		89,00		93,00	
<u>Tarifs piscines pour les achats groupés</u> <u>(valables pour les achats d'au moins 30 cartes en une fois)</u>					
Carte 10 entrées					
adulte		28,50		28,50	
enfant		13,00		13,00	
Groupe d'activité 1 : <i>Baby club ou Aquagym</i>					
carte 11 séances		61,00		61,00	
Groupe d'activité 2 : <i>Perfectionnement ou Jardin aquatique ou Nage avec palmes</i>					
Forfait trimestriel		61,00		61,00	
Aquabike					
carte 11 séances		96,00		96,00	

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur du 1er septembre 2018 au 31 août 2019		applicables à compter du 1er septembre 2019 (sauf dispositions particulières)	
	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens
PISCINES				
Redevance horaire ligne d'eau surveillée pendant la période scolaire (au delà d'une heure, facturation à quart d'heure supplémentaire)				
50 mètres l'heure	gratuit	46,00	gratuit	46,00
25 mètres l'heure	gratuit	23,00	gratuit	23,00
Frais d'inscription dus une fois par saison scolaire pour les établissements scolaires	gratuit	320,00	gratuit	320,00
Redevance horaire ligne d'eau non surveillée et non encadrée pendant les vacances scolaires				
50 mètres	30,00		30,00	
25 mètres	20,00		20,00	
Redevance établissements d'enseignement règlement sur facture à compter de la rentrée scolaire 2018				
entrée sans enseignement	3,30		3,30	
entrée avec enseignement	4,30		4,30	
Brevet de natation - selon horaires disponibles				
tout public	4,30		4,30	
Entrée le jour de la fête du sport, enfants de - 6 ans	gratuit		gratuit	
Entrée évènement ponctuel organisé par la Ville de Troyes				
- de 6 ans	gratuit		gratuit	
+ de 6 ans	1,00		1,00	
Carte à puce permettant l'accès (hors entrée unitaire)	2,50		2,50	
Pass journée Patinoire/Piscine				
Valable uniquement pendant les vacances scolaires de la zone B et utilisables 72 heures après l'achat				
Pass journée Patinoire/Piscine - tarif adulte	10,00		10,00	
Pass journée Patinoire/Piscine - tarif -18 ans	7,00		7,00	
* le tarif réduit concerne les étudiants de - 25 ans, les enfants de - 18 ans, les personnes handicapées et les demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois)				
** le tarif réduit concerne les étudiants de - 25 ans, les enfants de - 18 ans et les personnes handicapées				

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

EQUIPEMENTS SPORTIFS

EQUIPEMENTS SPORTIFS	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
----------------------	-----------------------------------	--

SEMI MARATHON		
inscription semi-marathon		
individuel jusqu'au 10 mai	16,00	16,00
individuel à partir du 11 mai	25,00	25,00
inscription internet et groupe (à partir de 5) prix par coureur	15,00	15,00
inscription "7 km"		
individuel jusqu'au 10 mai	8,00	8,00
individuel à partir du 11 mai	10,00	10,00
inscription internet et groupe (à partir de 5) prix par coureur	7,00	7,00
SEMI MARATHON ENTREPRISE		
inscription semi-marathon		
équipe de 3 coureurs	100,00	100,00
CORRIDA DE NOEL		
inscription course pédestre par personne	5,00	5,00

PASSEPORT LOISIRS (pendant les vacances scolaires sauf celles de Noël)		
inscription par enfant par semaine	20,00	20,00
inscription par enfant par semaine avec la participation de PluriHabitat Mon Logis selon convention (valable jusqu'à deux enfants)	20,00 Détail de la répartition : 10,00€ à la charge du locataire et 10,00€ à la charge du bailleur sur facture	20,00 Détail de la répartition : 10,00€ à la charge du locataire et 10,00€ à la charge du bailleur sur facture
inscription par enfant et par période de vacances scolaires avec la participation d'Aube Immobilier selon convention (valable jusqu'à deux enfants)	20,00 Détail de la répartition : 15,00€ à la charge du locataire et 5,00€ à la charge du bailleur sur facture	20,00 Détail de la répartition : 15,00€ à la charge du locataire et 5,00€ à la charge du bailleur sur facture
inscription à partir du 3ème enfant inscrit	12,00	12,00
inscription par enfant par semaine avec la participation de PluriHabitat Mon Logis selon convention (valable à partir du 3ème enfant)	12,00 Détail de la répartition : 6,00€ à la charge du locataire et 6,00€ à la charge du bailleur sur facture	12,00 Détail de la répartition : 6,00€ à la charge du locataire et 6,00€ à la charge du bailleur sur facture
inscription par enfant et par période de vacances scolaires avec la participation d'Aube Immobilier selon convention (valable à partir du 3ème enfant)	12,00 Détail de la répartition : 7,00€ à la charge du locataire et 5,00€ à la charge du bailleur sur facture	12,00 Détail de la répartition : 7,00€ à la charge du locataire et 5,00€ à la charge du bailleur sur facture

NUIT DU SPORT		
inscription par personne	27,00	28,00
bouteille de Champagne	20,00	20,00

EQUIPEMENTS SPORTIFS	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
ETABLISSEMENTS - ASSOCIATIONS SANS ENTREE PAYANTE ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES		
salle omnisports		
heure	20,00	20,00
demi-journée	65,00	65,00
journée	100,00	100,00
salles de sports		
heure	15,00	15,00
demi-journée	40,00	40,00
journée	70,00	70,00
stades		
heure	15,00	15,00
demi-journée	40,00	40,00
journée	70,00	70,00
ETABLISSEMENTS - LOCATION USAGERS EXTERIEURS ET ENTREE PAYANTE		
salle omnisports		
heure	70,00	70,00
demi-journée	190,00	190,00
journée	310,00	310,00
salles de sports		
heure	40,00	40,00
demi-journée	105,00	105,00
journée	150,00	150,00

Nota : le tarif jeune concerne le public âgé de moins de 18 ans, les lycéens et les étudiants.
Les demandeurs d'emploi bénéficient du tarif jeunes pour la fréquentation des installations sportives et de loisirs.
Possibilité pour les associations troyennes de bénéficier de la gratuité des installations sportives et de loisirs dans la mesure où elles n'exercent pas d'activités lucratives et qu'elles présentent un intérêt évident pour la Ville de Troyes.

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

EQUIPEMENTS SPORTIFS		
Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
TENNIS - Complexe Henri TERRE		
	plein air et couvert	plein air et couvert
1 entrée d'une heure grand public	7,00	7,50
1 entrée d'une heure étudiant sur présentation d'un justificatif	5,60	5,60
carte de 10 heures	56,00	60,00

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er septembre 2019 (sauf dispositions particulières)

RESTAURATION SCOLAIRE ET ACTIVITES PERISCOLAIRES

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur du 1er septembre 2018 au 31 août 2019		applicables à compter du 1er septembre 2019 (sauf dispositions particulières)			
RESTAURATION SCOLAIRE	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens		
Repas régulier (inscription préalable)						
1er enfant inscrit	4,10	7,50	4,10	7,50		
à partir du 2ème enfant inscrit	3,60		3,60			
Repas exceptionnel						
le repas	7,50		7,50			
Repas enfant ou adulte accueilli dans le cadre d'un échange scolaire						
le repas	4,10		4,10			
Repas concernant l'Unité d'Enseignement Maternelle						
repas par enfant	4,10		4,10			
repas par adulte encadrant	8,00		8,00			
MON PERISCOLAIRE						
Tarif facturé par période intervacances	Période	Horaires	Tarif/période Troyen	Tarif/période Non Troyen	Tarif/période Troyen	Tarif/période Non Troyen
Garderie maternelles	Ma garderie avant l'école	De 7h30 au début de la classe	18,00 €	36,00 €	18,00 €	36,00 €
	Ma pause récréative	De la fin de la classe à 17h00	gratuit		gratuit	
	Ma garderie après l'école	17h00 à 18h15	18,00 €	36,00 €	18,00 €	36,00 €
	Ma garderie avant et après l'école	De 7h30 au début de la classe et de 17h00 à 18h15	26,00 €	72,00 €	26,00 €	72,00 €
Garderie élémentaires*	Ma garderie avant l'école	De 7h30 au début de la classe	14,50 €	29,00 €	14,50 €	29,00 €
	Ma pause récréative	De la fin de la classe à 17h00	gratuit		gratuit	
	Ma garderie après l'école	17h45 à 18h15	14,50 €	29,00 €	14,50 €	29,00 €
	Ma garderie avant et après l'école	De 7h30 au début de la classe et de 17h00 à 18h15	21,00 €	58,00 €	21,00 €	58,00 €
Mon temps cartable élémentaire	Le soir (1 à 4 jours/semaine)	4 jours par semaine de la fin de la classe à 17h45	gratuit		gratuit	
Mes découvertes élémentaires	Le soir (1 à 2 jours/semaine)	De la fin de la classe à 17h45	11,00 €	22,00 €	11,00 €	22,00 €
Tarif exceptionnel au sens de l'article 4.2 du règlement " Mon périscolaire", tarifs valables pour 1 semaine maximum, au-delà application des tarifs troyens/non troyens par période intervacances	Période	Horaires	Tarif à la journée	Tarif à la semaine	Tarif à la journée	Tarif à la semaine
Garderie maternelles ou élémentaires	Ma garderie avant et après l'école	De 7h30 au début de la classe et de 17h00 à 18h15	3,00 €	5,00 €	3,00 €	5,00 €

* Hors coût "mes découvertes élémentaires"

Pour la facturation de "mon périscolaire", à partir du deuxième enfant fréquentant "mon périscolaire", tous les tarifs troyens bénéficient d'une réduction de 50 %. Lorsque deux enfants ou plus sont inscrits à des activités dont les tarifs sont différents, l'enfant pour lequel le tarif appliqué est le plus élevé sera considéré comme le premier enfant.

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
DROITS DE PLACE		
MARCHES		
Démonstrateurs et posticheurs	forfait / jour	22,00
Commerçants abonnés Tarif trimestriel - le m ²	samedi - dimanche	5,60
Commerçants passagers Tarif journalier - le mètre linéaire	autres jours	3,40
Marchés du terroir (stands de 3m x 3m)	samedi - dimanche	1,30
Marchés du terroir (stands de 3m x 3m)	autres jours	1,00
Marchés du terroir (stands de 3m x 3m)	l'emplacement	5,70
PETITS PRODUCTEURS HORS PERIMETRE MARCHÉ SEMAINE		
Marchés du terroir (stands de 3m x 3m)	par trimestre - le m ²	3,60
HALLES		
Part variable		
Case	le m ² /mois	7,65
Réserve	le m ² /mois	3,70
Mézzanine	le m ² /mois	4,30
Parking	unité/mois	16,50
TAXIS		
Taxis	par trimestre	105,00
SANISÉTIÉS		
Saniséties	tarif à l'unité	0,30

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
TRAVAUX - CHANTIERS		
Neutralisation de place de stationnement payante, ou d'une emprise sur stationnement payant mais non matérialisée au sol ou pour neutralisation du domaine public hors stationnement payant (déménagements, nacelles, véhicule atelier etc.)		
forfait journalier par place occupée ou équivalent de place occupée	7,00	7,00
forfait demi-journée par place occupée ou équivalent de place occupée	3,50	3,50
Chargement/Déchargement zone piétonne pour une durée maximale de 2 h 00	gratuit	gratuit
Déménagement zone piétonne	gratuit	gratuit
Dépôt de matériaux (sable - bois...) pour une durée supérieure à 2 h 00	forfait/jour	17,00
Benne	forfait par benne (sur 2 emplacements) et par jour	10,00
Cabane de chantier, grue - <i>minimum de perception 5,00€</i>	le m²/jour	0,50
Délimitation par clôtures d'une emprise de chantier et/ou empiètement par échafaudages - <i>minimum de perception 5,00€</i> :		
*Occupation consécutive du 1er au 90ème jour	le m²/jour	0,30
*Occupation consécutive à partir du 91ème jour et jusqu'au 150ème jour	le m²/jour	0,20
*Occupation consécutive à partir du 151ème jour	le m²/jour	0,10
Badge d'accès automatisé au secteur piétonnier - caution/unité	50,00	50,00
Mise à disposition de clé ouvrant les barrières amovibles - caution/unité	50,00	50,00
Perte de badge ou de clé ouvrant les barrières amovibles - caution/unité	80,00	80,00
ESPLANADE CHARLES DELESTRAINT : Cirques - Ménageries - Expositions (hors consommation eau - dès le jour d'installation)		
L'esplanade Charles Delestraint peut être mise à disposition uniquement par moitié ou totalité		
(18 350 m²) de la superficie selon les tarifs au m² suivant l'activité menée sur l'espace :		
Critère 1 : recette perçue auprès des visiteurs		
Critère 2 : recette perçue auprès des exposants		
Pour occupation donnant soit lieu à droit d'entrée dans la zone, soit à perception d'un loyer ou d'une		
quelconque recette auprès des personnes s'installant sur le site, y compris à des fins de stationnement de		
véhicules terrestres à moteur	Tarif de base au m²	0,062
Coefficient appliqué au tarif de base pour :		
tarif 1 - une occupation à but non lucratif et objet désintéressé	0,50	0,50
tarif 2 - une occupation répondant à au moins un des critères ci -dessus	1,00	1,00
Electricité (1) :		
Mise à disposition - tarif jaune	Forfait	50,00
Mise à disposition d'armoire de distribution électrique du 1er au 7ème jour		
Intègre le coût d'amenée, d'installation (raccordement des armoires sur le réseau de distribution		
enterré à partir des borniers de sol encastré) et de démantèlement	forfait/jour	75,00
A partir du 8ème jour	forfait/jour	50,00
(1) La demande de raccordement ainsi que les frais générés (raccordement, abonnement,		
consommation) sont de la responsabilité du demandeur		
Caution pour mise à disposition d'une fiche de raccordement		
monophasé + T16 A	28,00	28,00
monophasé + T32 A	35,00	35,00
tétrapolaire + T16 A	34,00	34,00
tétrapolaire + T32 A	45,00	45,00
tétrapolaire + T63 A	94,00	94,00

Désignation des tarifs		Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
ESPLANADE DES MAROTS	forfait par jour	160,00	160,00
COMMERCES AMBULANTS ALIMENTAIRES REGULIERS (Attribution annuelle des emplacements)			
	forfait journalier plancher		
	Zone 1	22,00	22,00
	Zone 2	17,00	17,00
	Zone 3	11,00	11,00
OCCASIONNELS (y compris produits de la mer)			
	forfait journalier	55,00	55,00
SAISONNIERS (Glaces, marrons, boissons)			
	forfait journalier plancher	16,50	16,50
PENDANT LA PERIODE DES FETES DE FIN D'ANNEE Du 15/11/2019 au 15/01/2020	forfait journalier plancher	35,00	35,00
<u>Commerces ambulants réguliers alimentaires :</u>			
Zone 1 : Pl. Jean Jaurès - rue Emile Zola - Pl. de la Libération - Quai des Comtes de Champagne - Bd Gambetta (des Quais à la Pl. Jean Moulin) - Pl. Jean Moulin - rue de la République (de la Pl. Jean Moulin à la rue du Général de Gaulle) - rue du Général de Gaulle - rue Jaillant - Deschainets - rue Colbert			
Zone 2 : Autres rues du Bouchon de Champagne Zone 3 : Extérieurs du Bouchon de Champagne			
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL			
Péniche	le m²/an	42,00	42,00
AUTRES ACTIVITES COMMERCIALES			
<u>Minimum de perception pour toutes les occupations commerciales</u>		5,00	5,00
Manèges	le m² par jour	0,60	0,60
Expositions publicitaires à vocation commerciale	forfait journalier/unité	60,00	60,00
Occupation commerciale	le ml/jour	2,30	2,30
Commerce ambulant non alimentaire	forfait/jour	60,00	60,00
Ventes au déballage			
- Vide greniers	le ml/jour	0,30	0,30
- Broderies	le ml/jour	0,50	0,50
Branchement eau (toute occupation si nécessité de branchement mais hors remplissage piscine pour animation)	forfait par jour	2,80	2,80
OCCUPATION LORS D'EVENEMENTS/ANIMATION			
Animations à caractère caritatif		gratuit	gratuit
Animation ponctuelles	le ml / jour	2,20	2,20
Fête de la musique	forfait/jour	75,00	75,00
Fête Nationale	forfait/jour	75,00	75,00
Animation non commerciale de courte durée (inférieur ou égale à 15 jours) à caractère payant, destinée à la famille et impliquant un dépôt de matériaux et matériels sur le domaine public (emprise inférieure à 500m²)		20,00	20,00
Fête de la mobilité	forfait/jour	16,00	16,00
Animation longue durée (15 jours minimum)			
	1ère quinzaine	180,00	180,00
	2ème quinzaine	130,00	130,00
	3ème quinzaine et suivantes	110,00	110,00

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES		
CONFORMES AU REGLEMENT : ARRETE 2016/1273		
Terrasses ordinaires (le m²/an)		
zone 0	32,50	32,50
zone 1	30,50	30,50
zone 2	27,50	27,50
zone 3	24,00	24,00
zone 4	19,00	19,00
zone A	70 % zone origine	70 % zone origine
zone B	gratuit	gratuit
zone C	50% zone origine	50% zone origine
Terrasses fermées (le m²/an)		
zone 0	88,90	88,90
zone 1	83,90	83,90
zone 2	75,90	75,90
zone 3	68,00	68,00
zone 4	55,50	55,50
zone A	70 % zone origine	70 % zone origine
zone B	gratuit	gratuit
zone C	50% zone origine	50% zone origine
Etalages (le m²/an)		
zone 0	28,50	28,50
zone 1	26,50	26,50
zone 2	24,50	24,50
zone 3	22,00	22,00
zone 4	18,00	18,00
zone A	70 % zone origine	70 % zone origine
zone B	gratuit	gratuit
zone C	50% zone origine	50% zone origine
Panneaux publicitaires, porte menu, oriflamme ou autre accessoire commercial		
tarif forfaitaire - dans la limite des dimensions définies dans le règlement - Arrêté n°2016/1273		
Bouchon de Champagne/Unité	90,00	90,00
zone C	50% zone origine	50% zone origine
Bouchon de Champagne/Unité à compter du 2ème et des suivants	180,00	180,00
zone C	50% zone origine	50% zone origine
Hors Bouchon de Champagne/Unité	70,00	70,00
Hors Bouchon de Champagne/Unité à compter du 2ème et des suivants	140,00	140,00
Présentoir pour magazine d'une emprise au sol inférieure à 1m² - prix à l'unité par an	50,00	50,00
<i>Zone 0 : Place Foch et A. Israël et rue A. Briand</i> <i>Zone 1: Rues Champeaux - Molé - Paillot de Montabert (entre Molé et Charbonnet) - Emile Zola - Urbain IV (entre 15\20 et République) - de la Clé d'Or - du Coin Coignier - Jean Jaurès - du Marché au Pain, rue Mignard</i> <i>Zone 2 : autres rues du corps du bouchon de champagne + rue de la Cité</i> <i>Zone 3 : Tête du Bouchon de Champagne sauf rue de la cité</i> <i>Zone 4 : Extérieur du Bouchon de champagne</i> <i>Zone A : Quartiers à proximité des travaux de requalification du centre ville*</i> <i>Zone B : Quartiers au cœur des travaux de requalification du centre ville*</i> <i>Zone C : Quartiers accolés aux travaux de requalification de centre ville*</i>		
		* Les quartiers des zones A, B et C seront redéfinis par décision du Maire en fonction de l'avancement des travaux de requalification

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
DROITS D'OCCUPATION			
FETES FORAINES ET FOIRES DE MARS*			
METIERS	tous manèges - tous restaurants / m²	4,70	4,70
	Autres métiers que les manèges et les restaurants / m²	5,70	5,70
	forfait eau par brasserie	205,00	205,00
	forfait eau pour les métiers de petite restauration (beignets, snack,...)	51,00	51,00
	forfait eau par métier habitation	54,00	54,00
	forfait eau par manège	41,00	41,00
	forfait eau par boutique	30,00	30,00
	forfait eau par piscine	153,00	153,00
	Vente fiche tétrapolaire (tri+neutre+terre) 32 ampères	20,00	20,00
	caution pour mise à disposition d'une fiche de raccordement		
	Monophasé 2 fils + terre Max 20 ampères	28,00	28,00
	Monophasé 2 fils + terre Max 32 ampères	35,00	35,00
	Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre Max 20 ampères	34,00	34,00
	Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre Max 32 ampères	45,00	45,00
	Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre Max 63 ampères	94,00	94,00
	forfait électricité		
	Monophasé 2 fils + terre Max 32 ampères	110,00	110,00
	Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 10 à 20 ampères	278,00	278,00
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 20 à 30 ampères	446,00	446,00	
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 40 à 60 ampères	682,00	682,00	
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 70 à 80 ampères	1 165,00	1 165,00	
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 90 à 120 ampères	1 490,00	1 490,00	
Tétrapolaire 3 phases + neutre + terre de 90 à 160 ampères	1 843,00	1 843,00	
CARAVANES D'HABITATION	Occupation d'une caravane d'habitation principale - tarif à la semaine	-	50,00
	Occupation d'une caravane secondaire (attenante à la caravane d'habitation principale) - tarif pour la période des foires	-	100,00
	Occupation d'un camion - tarif pour la période des foires	-	50,00
	Occupation d'une remorque - tarif pour la période des foires	-	50,00
(*) - Les tarifs relatifs aux occupations des esplanades pendant les foires s'entendent pour la manifestation quelle que soit sa durée. Hormis les tarifs hebdomadaires qui concernent des périodes de 7 jours consécutifs, toute période entamée sera due.			

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
VOIRIE			
Ouvrages de transport et de distribution de gaz et canalisations particulières de gaz <i>En application du décret 2007-606 du 25 avril 2007</i>	prix du mètre linéaire	0,04	0,05
Autres ouvrages de transport et de distribution d'électricité <i>En application du décret 2001-108 du 26 avril 2001</i>	prix du mètre linéaire	0,04	0,05
<i>Formule de calcul : (Prix du mètre linéaire x nb de mètres linéaires) + part fixe</i>			
	part fixe	100,00	101,00
Occupation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques communaux (fourreaux, chambres de tirage et de raccordement)			
	le m/l	2,00	2,05
Redevances annuelles d'occupation du domaine public relatives au chantiers provisoires (tarif suivant le type de réseau)			
<i>En application du décret n°2015-334 du 25 mars 2015</i>			
Réseau d'électricité	le	0,35	0,36
Réseau de gaz	l	0,35	0,36
tarif pour réfection de chaussée (Délibération n°12 du 16/04/12)			
	forfait pour réfection tranchée en enrobé à chaud ou froid au m ²	220,00	225,00
	forfait pour réfection pavage ou dallage au m ²	415,00	420,00
	forfait pour réfection de bordure au ml	200,00	210,00
	forfait pour remise en place ou installation de balisage de chantier incombant aux entreprises prix à l'heure	110,00	120,00
tarif pour réfection de tampons de voirie			
<i>type de tampons</i>	<i>(prix forfaitaire comprenant la fourniture et la main d'oeuvre)</i>		
K1C		2 500,00	2 550,00
K2C		4 600,00	4 650,00
K3C		7 000,00	7 020,00
L1T		1 750,00	1 800,00
L2T		2 750,00	2 800,00
L3T		3 850,00	3 900,00
L4T		5 820,00	5 900,00

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

HALLE AUX VELOS

	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019			
Désignation des tarifs	Tarifs TTC				Tarifs TTC			
LOCATION DE VELOS SANS ASSISTANCE ELECTRIQUE (y compris vélos suiveurs)	Troyens		Non troyens		Troyens		Non troyens	
	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*
2 heures	2,00		2,00		2,00		2,00	
Demi-journée	5,00	4,00	6,00	5,00	5,00	4,00	6,00	5,00
Journée	8,00	6,50	9,00	7,50	8,00	6,50	9,00	7,50
Week-end ou 2 jours	15,00	12,50	17,00	14,50	15,00	12,50	17,00	14,50
Semaine (7 jours)	25,00	20,00	30,00	22,00	25,00	20,00	30,00	22,00
Semaine (7 jours hébergement compris) pendant le festival les nuits de champagne	20,00		20,00		20,00		20,00	
Mensuel	40,00	33,00	42,00	35,00	40,00	33,00	42,00	35,00
Trimestriel	60,00	50,00	62,00	52,00	60,00	50,00	62,00	52,00
Semestriel	80,00	70,00	82,00	72,00	80,00	70,00	82,00	72,00
Annuel	95,00	80,00	97,00	82,00	95,00	80,00	97,00	82,00
LOCATION DE VELOS AVEC ASSISTANCE ELECTRIQUE	Troyens		Non troyens		Troyens		Non troyens	
	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*
2 heures	2,50		3,00		2,50		3,00	
Demi-journée	6,00		7,00		6,00		7,00	
Journée	10,00		13,00		10,00		13,00	
Week-end ou 2 jours	18,00		22,00		18,00		22,00	
TAUX DE REMISE SUR LOCATION GRANDE QUANTITE	Troyens		Non troyens		Troyens		Non troyens	
Carnets valables 1 an à partir de l'achat appliqué sur tarifs de location de courte durée 2h 1/2 j 1j 2j, vélos avec assistance électrique ou non								
carnet de 20								
1	- 5 % du prix d'origine				- 5 % du prix d'origine			
2	- 10 % du prix d'origine				- 10 % du prix d'origine			
3	- 15 % du prix d'origine				- 15 % du prix d'origine			
4	- 20 % du prix d'origine				- 20 % du prix d'origine			
5 et plus	- 25 % du prix d'origine				- 25 % du prix d'origine			

	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019			
Désignation des tarifs	Tarifs TTC				Tarifs TTC			
HEBERGEMENT REMISAGE DE VELOS	Troyens		Non troyens		Troyens		Non troyens	
	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*
Demi-journée	0,50	0,40	0,70	0,60	0,50	0,40	0,70	0,60
Journée	1,00	0,80	1,40	1,20	1,00	0,80	1,40	1,20
Semaine (7 jours)	3,00	2,40	4,00	3,40	3,00	2,40	4,00	3,40
Mensuel	5,00	4,00	7,00	6,00	5,00	4,00	7,00	6,00
Trimestriel	15,00	13,00	18,00	16,00	15,00	13,00	18,00	16,00
Semestriel	25,00	20,00	28,00	23,00	25,00	20,00	28,00	23,00
Annuel	50,00	40,00	55,00	45,00	50,00	40,00	55,00	45,00
ACCESSOIRES - tarif unique - par jour								
Porte bébé	2,00				2,00			
Remorque enfant	5,00				5,00			
Casque	1,00				1,00			

Dépôt de garantie :

150€ pour les vélos

100€ pour les remorques et vélos suiveurs (2 modèles)

La consigne est offerte aux usagers sous réserve de disponibilité

Les propriétaires du pass'troyes, sur présentation du coupon de réduction, bénéficient d'une réduction de la valeur faciale du coupon

* Le tarif réduit concerne les personnes sans emploi, les étudiants et les séniors de + de 65 ans.

Ville de Troyes - Tarifs 2019
applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

DROITS DE STATIONNEMENT

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
------------------------	-----------------------------------	--

STATIONNEMENT SUR VOIRIE - Amplitude payante suivant la zone

Zone Rouge
durée de stationnement limité à 3 heures sur plage horaire payante

Amplitude payante lundi, mardi, mercredi et samedi : 9h00/12h00 – 14h00/19h00
Gratuit lundi, mardi, mercredi et samedi : de 12h00 à 14h00 et de 19h (le jour J) à 9h00 (le jour J+1),
le dimanche et les jours fériés

Amplitude payante jeudi et vendredi : 9h00/12h00 – 14h00/17h00
Gratuit jeudi et vendredi : de 12h00 à 14h00 et de 17h (le jour J) à 9h00 (le jour J+1),
le dimanche et les jours fériés

Durée < 30 min	gratuit	gratuit
30 min ≤ durée < 45 min	1,10	1,10
45 min ≤ durée < 1h	1,60	1,60
1 h ≤ durée < 1h15	2,10	2,10
1h15 ≤ durée < 1h30	2,60	2,60
1h30 ≤ durée < 1h45	3,10	3,10
1h45 ≤ durée < 2h	3,60	3,60
2h ≤ durée < 2h15	5,00	5,00
2h15 ≤ durée < 2h30	10,00	10,00
2h30 ≤ durée < 2h45	15,00	15,00
2h45 ≤ durée < 3h	20,00	20,00
Tarif réduit appliqué aux résidents détenteurs du macaron faisant foi apposé sur le véhicule	50%	50%
Forfait post-stationnement	20,00	20,00

Est qualifiée d'ayant droit "résident zone rouge", toute personne domiciliée en zone de stationnement payant Rouge. Cette personne, dûment enregistrée par le délégataire sur présentation de deux pièces justificatives (factures de consommation), peut bénéficier du demi-tarif en zone rouge, la durée du stationnement restant limitée à 3 heures, et du forfait journalier ou trimestriel uniquement en zone Orange. La qualité d'ayant droit "résident zone rouge" est valable un an à compter de la date d'enregistrement par le délégataire.

Zone Orange

Amplitude payante lundi, mardi, mercredi et samedi : 9h00/12h00 – 14h00/19h00
Gratuit lundi, mardi, mercredi et samedi : de 12h00 à 14h00 et de 19h (le jour J) à 9h00 (le jour J+1),
le dimanche et les jours fériés

Amplitude payante jeudi et vendredi : 9h00/12h00 – 14h00/17h00
Gratuit jeudi et vendredi : de 12h00 à 14h00 et de 17h (le jour J) à 9h00 (le jour J+1), le dimanche et les jours fériés

Durée < 30 min	gratuit	gratuit
30 min ≤ durée < 45 min	1,10	1,10
45 min ≤ durée < 1h	1,30	1,30
1 h ≤ durée < 1h15	1,50	1,50
1h15 ≤ durée < 1h30	1,70	1,70
1h30 ≤ durée < 1h45	2,00	2,00
1h45 ≤ durée < 2h	2,20	2,20
2h ≤ durée < 2h15	2,30	2,30
2h15 ≤ durée < 2h30	2,40	2,40
2h30 ≤ durée < 2h45	2,60	2,60
2h45 ≤ durée < 3h	2,70	2,70
3h ≤ durée < 3h15	2,80	2,80
3h15 ≤ durée < 3h30	2,90	2,90
3h30 ≤ durée < 3h45	3,10	3,10
3h45 ≤ durée < 4h	3,20	3,20
4h ≤ durée < 4h15	3,30	3,30
4h15 ≤ durée < 4h30	3,40	3,40
4h30 ≤ durée < 4h45	3,50	3,50
4h45 ≤ durée < 5h	3,60	3,60
5h ≤ durée < 5h15	3,70	3,70
5h15 ≤ durée < 5h30	3,80	3,80
5h30 ≤ durée < 5h45	4,00	4,00
5h45 ≤ durée < 6h	4,10	4,10
6h ≤ durée < 6h15	4,30	4,30
6h15 ≤ durée < 6h30	4,50	4,50
6h30 ≤ durée < 6h45	4,70	4,70
6h45 ≤ durée < 7h	4,90	4,90
7h ≤ durée < 7h15	5,10	5,10
7h15 ≤ durée < 7h30	5,40	5,40
7h30 ≤ durée < 7h45	12,00	12,00
7h45 ≤ durée < 8h	20,00	20,00
Forfait post-stationnement	20,00	20,00
Forfait journalier de stationnement pour l'ayant droit résident zone orange ou actif zone orange, attaché à l'usage du PIAF ou de l'application smartphone PMS	2,20	2,20
Forfait trimestriel (de date à date) de stationnement pour l'ayant droit résident ou actif, attaché à l'usage du PIAF ou de l'application smartphone PMS	99,00	99,00

Est qualifiée d'ayant droit "**résident zone orange**", toute personne **domiciliée en zone de stationnement payant Rouge ou Orange**. Cette personne, dûment enregistrée par le délégataire sur présentation de deux pièces justificatives (factures de consommation), peut bénéficier du **forfait journalier ou trimestriel uniquement en zone Orange**. La qualité d'ayant droit "résident zone orange" est **valable un an** à compter de la date d'enregistrement par le délégataire.

Est qualifiée d'ayant droit "**pendulaire ou actif zone orange**" toute personne ayant son lieu de travail situé en zone de stationnement payant Rouge ou Orange ou Jaune. Cette personne, dûment enregistrée par le délégataire sur présentation de deux pièces justificatives (attestation employeur ou bulletin de salaire et carte grise à son nom ou celui de l'entreprise), peut bénéficier du **forfait journalier ou trimestriel uniquement en zone Orange**. La qualité d'ayant droit "pendulaire ou actif zone orange" est **valable un an** à compter de la date d'enregistrement par le délégataire.

STATIONNEMENT SUR VOIRIE (suite)

Zone jaune

Amplitude payante : 9h00/12h00 – 14h00/19h00

Gratuit de 12h00 à 14h00 et de 19h (le jour J) à 9h00 (le jour J+1), le dimanche et les jours fériés

	gratuit	gratuit
Durée < 30 min		
30 min ≤ durée < 45 min	1,10	1,10
45 min ≤ durée < 1h	1,30	1,30
1 h ≤ durée < 1h15	1,50	1,50
1h15 ≤ durée < 1h30	1,70	1,70
1h30 ≤ durée < 1h45	2,00	2,00
1h45 ≤ durée < 2h	2,20	2,20
2h ≤ durée < 2h15	2,30	2,30
2h15 ≤ durée < 2h30	2,40	2,40
2h30 ≤ durée < 2h45	2,60	2,60
2h45 ≤ durée < 3h	2,70	2,70
3h ≤ durée < 3h15	2,80	2,80
3h15 ≤ durée < 3h30	2,90	2,90
3h30 ≤ durée < 3h45	3,10	3,10
3h45 ≤ durée < 4h	3,20	3,20
4h ≤ durée < 4h15	3,30	3,30
4h15 ≤ durée < 4h30	3,40	3,40
4h30 ≤ durée < 4h45	3,50	3,50
4h45 ≤ durée < 5h	3,60	3,60
5h ≤ durée < 5h15	3,70	3,70
5h15 ≤ durée < 5h30	3,80	3,80
5h30 ≤ durée < 5h45	4,00	4,00
5h45 ≤ durée < 6h	4,10	4,10
6h ≤ durée < 6h15	4,30	4,30
6h15 ≤ durée < 6h30	4,50	4,50
6h30 ≤ durée < 6h45	4,70	4,70
6h45 ≤ durée < 7h	4,90	4,90
7h ≤ durée < 7h15	5,10	5,10
7h15 ≤ durée < 7h30	5,40	5,40
7h30 ≤ durée < 7h45	12,00	12,00
7h45 ≤ durée < 8h	20,00	20,00
Forfait post-stationnement	20,00	20,00
Forfait mensuel 6 jours/7 ayant droit "résident zone jaune"	6,00	6,00
Forfait trimestriel 6 jours/7 ayant droit "résident zone jaune"	18,00	18,00

Est qualifiée d'ayant droit "résident zone jaune", toute personne domiciliée en zone de stationnement payant Jaune. Cette personne, dûment enregistrée par le délégataire sur présentation de deux pièces justificatives (factures de consommation), peut bénéficier du forfait mensuel ou trimestriel uniquement en zone Jaune. Le périmètre de la zone Jaune est défini dans la décision municipale n°2018/0047 du 10/07/2018. La qualité d'ayant droit "résident zone jaune" est valable un an à compter de la date d'enregistrement par le délégataire.

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
ABONNEMENTS		
Parking "LES HALLES"		
Abonnements trimestriels		
5 jours/7 de 7h00 à 20h30	97,00	97,00
6 jours/7 de 7h00 à 20h30	123,00	123,00
6 jours/7 hors samedi 24h/24	158,00	158,00
Nuits (18H00- 9H00), dimanche et jours fériés	90,00	90,00
Permanents 24h/24	211,00	211,00
Moto 7jours/7, 24h/24	102,00	102,00
1/2 place pour voiture de moins de 3 mètres	110,00	110,00
Abonnements annuels		
Permanents 24h/24	770,00	770,00
1/2 place	440,00	440,00
Abonnement vacances		
15 jours consécutifs 24h/24	57,00	57,00
Parking "CATHEDRALE"		
Abonnements trimestriels		
5 jours/7 de 7h00 à 20h30	97,00	97,00
6 jours/7 de 7h00 à 20h30	123,00	123,00
6 jours/7 hors samedi 24h/24	158,00	158,00
Nuits (18H00- 9H00), dimanche et jours fériés	90,00	90,00
Permanents 24h/24	211,00	211,00
Abonnements annuels		
Permanents 24h/24	770,00	770,00
Abonnement vacances		
15 jours consécutifs 24h/24	57,00	57,00

Parking clos de surface " 3 SEINE "		
Abonnements trimestriels		
5 jours/7 pendulaires - de 7h00 à 18h00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi - de 7h00 à 14h00 le mercredi	73,00	73,00
DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
ABONNEMENTS (suite)		
Parking "HOTEL DE VILLE"		
(*) : applicable niveau -1 avec clause de précarité de 3 mois		
Abonnements trimestriels hors niveau -1		
5 jours/7 de 7h00 à 20h30 (*)	97,00	97,00
6 jours/7 de 7h00 à 20h30 (*)	123,00	123,00
6 jours/7 hors samedi 24h/24 (*)	158,00	158,00
Nuits (18H00- 9H00), dimanche et jours fériés	90,00	90,00
Permanents 24h/24	211,00	211,00
1/2 place (*)	110,00	110,00
Abonnement annuel hors niveau -1		
Permanents 24h/24	770,00	770,00
1/2 place pour voiture de moins de 3 mètres	440,00	440,00
Abonnements trimestriels niveau -1		
Permanents 24h/24	281,00	281,00
1/2 place	146,00	146,00
Abonnement annuel (niveau -1)		
Permanents 24h/24	920,00	920,00
1/2 place	460,00	460,00
Abonnement vacances		
15 jours consécutifs 24h/24	57,00	57,00

Parking "LANGEVIN"		
Abonnements trimestriels		
5 jours/7 de 7h00 à 20h30	97,00	97,00
6 jours/7 de 7h00 à 20h30	123,00	123,00
6 jours/7 hors samedi 24h/24	158,00	158,00
Nuits (18H00- 9H00), dimanche et jours fériés	90,00	90,00
Permanents 24h/24	211,00	211,00
Abonnement annuel		
Permanents 24h/24	770,00	770,00
Abonnement vacances		
15 jours consécutifs 24h/24	57,00	57,00
Parking en enclos - Victor Hugo, 14 juillet, Casimir Périer, Argence, Desguerrois		
Abonnements trimestriels		
5 jours/7 pendulaires	97,00	97,00
6 jours/7 pendulaires	123,00	123,00
7jours/7 résidents	88,00	88,00
7jours/7	138,00	138,00
Parking en enclos - Michel Laclos		
Abonnements trimestriels		
5 jours/7 pendulaires	73,00	73,00
6 jours/7 pendulaires	92,00	92,00
7jours/7 résidents	66,00	66,00
7jours/7	103,00	103,00

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
PARKING CLOS DE SURFACE - VICTOR HUGO, 14 JUILLET, ARGENCE, MICHEL LACLOS, CASIMIR PERIER - Amplitude payante : 9h00/12h00 - 14h00/19h00 *		
Gratuit de 12h00 à 14h00 et de 19h00 (le jour J) à 9h00 (le jour J+1) ainsi que toute la journée le dimanche et les jours fériés		
Durée < 15 min	gratuit	gratuit
15 min ≤ durée < 30 min	0,70	0,70
30 min ≤ durée < 45 min	1,20	1,20
45 min ≤ durée < 1h	1,50	1,50
1h ≤ durée < 1h15	1,80	1,80
1h15 ≤ durée < 1h30	2,10	2,10
1h30 ≤ durée < 1h45	2,40	2,40
1h45 ≤ durée < 2h	2,70	2,70
2h ≤ durée < 2h15	2,90	2,90
2h15 ≤ durée < 2h30	3,10	3,10
2h30 ≤ durée < 2h45	3,30	3,30
2h45 ≤ durée < 3h	3,50	3,50
3h ≤ durée < 3h15	3,70	3,70
3h15 ≤ durée < 3h30	3,90	3,90
3h30 ≤ durée < 3h45	4,10	4,10
3h45 ≤ durée < 4h	4,30	4,30
4h ≤ durée < 4h15	4,40	4,40
4h15 ≤ durée < 4h30	4,50	4,50
4h30 ≤ durée < 4h45	4,60	4,60
4h45 ≤ durée < 5h	4,70	4,70
5h ≤ durée < 5h15	4,80	4,80
5h15 ≤ durée < 5h30	4,90	4,90
5h30 ≤ durée < 5h45	5,00	5,00
5h45 ≤ durée < 6h	5,10	5,10
6h ≤ durée < 6h15	5,30	5,30
6h15 ≤ durée < 6h30	5,50	5,50
6h30 ≤ durée < 6h45	5,70	5,70
6h45 ≤ durée < 7h	5,90	5,90
7h ≤ durée < 7h15	6,20	6,20
7h15 ≤ durée < 7h30	6,50	6,50
7h30 ≤ durée < 7h45	6,80	6,80
7h45 ≤ durée < 8h	7,10	7,10
8h ≤ durée < 8h15	7,40	7,40
8h15 ≤ durée < 8h30	7,70	7,70
8h30 ≤ durée < 8h45	8,00	8,00
8h45 ≤ durée < 9h	8,30	8,30
9h ≤ durée < 9h15	8,60	8,60
9h15 ≤ durée < 9h30	8,90	8,90
9h30 ≤ durée < 9h45	9,20	9,20
9h45 ≤ durée < 10h	9,50	9,50
10h ≤ durée < 10h15	9,80	9,80
10h15 ≤ durée < 10h30	10,10	10,10
10h30 ≤ durée < 10h45	10,40	10,40
10h45 ≤ durée < 11h	10,70	10,70
11h ≤ durée < 11h15	11,00	11,00
11h15 ≤ durée < 11h30	11,30	11,30
11h30 ≤ durée < 11h45	11,60	11,60
11h45 ≤ durée < 12h	11,90	11,90
Au-delà de 12 h, le quart d'heure	0,40	0,40

PARKING EN OUVRAGE		
Parking "Les Halles"		
Durée de stationnement		
De 7h30 à 20h00 : tarif jour		
Durée < 15 min	gratuit	gratuit
15 min ≤ durée < 30 min	gratuit	gratuit
30 min ≤ durée < 45 min	0,70	0,70
45 min ≤ durée < 1h	1,50	1,50
1h ≤ durée < 1h15	1,80	1,80
1h15 ≤ durée < 1h30	2,10	2,10
1h30 ≤ durée < 1h45	2,40	2,40
1h45 ≤ durée < 2h	2,70	2,70
2h ≤ durée < 2h15	3,00	3,00
2h15 ≤ durée < 2h30	3,30	3,30
2h30 ≤ durée < 2h45	3,60	3,60
2h45 ≤ durée < 3h	3,90	3,90
3h ≤ durée < 3h15	4,10	4,10
3h15 ≤ durée < 3h30	4,30	4,30
3h30 ≤ durée < 3h45	4,50	4,50
3h45 ≤ durée < 4h	4,70	4,70
4h ≤ durée < 4h15	4,80	4,80
4h15 ≤ durée < 4h30	4,90	4,90
4h30 ≤ durée < 4h45	5,00	5,00
4h45 ≤ durée < 5h	5,10	5,10
5h ≤ durée < 5h15	5,20	5,20
5h15 ≤ durée < 5h30	5,30	5,30
5h30 ≤ durée < 5h45	5,40	5,40
5h45 ≤ durée < 6h	5,50	5,50
6h ≤ durée < 6h15	5,60	5,60
6h15 ≤ durée < 6h30	5,70	5,70
6h30 ≤ durée < 6h45	5,80	5,80
6h45 ≤ durée < 7h	5,90	5,90
7h ≤ durée < 7h15	6,00	6,00
7h15 ≤ durée < 7h30	6,10	6,10
7h30 ≤ durée < 7h45	6,20	6,20
7h45 ≤ durée < 8h	6,30	6,30
8h ≤ durée < 8h15	6,40	6,40
8h15 ≤ durée < 8h30	6,50	6,50
8h30 ≤ durée < 8h45	6,60	6,60
8h45 ≤ durée < 9h	6,70	6,70
9h ≤ durée < 9h15	6,80	6,80
9h15 ≤ durée < 9h30	6,90	6,90
9h30 ≤ durée < 9h45	7,00	7,00
9h45 ≤ durée < 10h	7,10	7,10
10h ≤ durée < 10h15	7,20	7,20
10h15 ≤ durée < 10h30	7,30	7,30
10h30 ≤ durée < 10h45	7,40	7,40
10h45 ≤ durée < 11h	7,50	7,50
11h ≤ durée < 11h15	7,60	7,60
11h15 ≤ durée < 11h30	7,70	7,70
11h30 ≤ durée < 11h45	7,80	7,80
11h45 ≤ durée < 12h	7,90	7,90
Au-delà de 12 h, le quart d'heure	0,40	0,40
De 20h (Jour J) à 7h30 (Jour J+1) : tarif nuit au-delà de la 1ère heure		
le quart d'heure	0,10	0,10

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
PARKING EN OUVRAGE - HOTEL DE VILLE, CATHEDRALE, LANGEVIN *		
Durée de stationnement		
De 7h30 à 20h00 : tarif jour		
Durée < 15 min	gratuit	gratuit
15 min ≤ durée < 30 min	0,60	0,60
30 min ≤ durée < 45 min	1,10	1,10
45 min ≤ durée < 1h	1,50	1,50
1h ≤ durée < 1h15	1,80	1,80
1h15 ≤ durée < 1h30	2,10	2,10
1h30 ≤ durée < 1h45	2,40	2,40
1h45 ≤ durée < 2h	2,70	2,70
2h ≤ durée < 2h15	3,00	3,00
2h15 ≤ durée < 2h30	3,30	3,30
2h30 ≤ durée < 2h45	3,60	3,60
2h45 ≤ durée < 3h	3,90	3,90
3h ≤ durée < 3h15	4,10	4,10
3h15 ≤ durée < 3h30	4,30	4,30
3h30 ≤ durée < 3h45	4,50	4,50
3h45 ≤ durée < 4h	4,70	4,70
4h ≤ durée < 4h15	4,80	4,80
4h15 ≤ durée < 4h30	4,90	4,90
4h30 ≤ durée < 4h45	5,00	5,00
4h45 ≤ durée < 5h	5,10	5,10
5h ≤ durée < 5h15	5,20	5,20
5h15 ≤ durée < 5h30	5,30	5,30
5h30 ≤ durée < 5h45	5,40	5,40
5h45 ≤ durée < 6h	5,50	5,50
6h ≤ durée < 6h15	5,60	5,60
6h15 ≤ durée < 6h30	5,70	5,70
6h30 ≤ durée < 6h45	5,80	5,80
6h45 ≤ durée < 7h	5,90	5,90
7h ≤ durée < 7h15	6,00	6,00
7h15 ≤ durée < 7h30	6,10	6,10
7h30 ≤ durée < 7h45	6,20	6,20
7h45 ≤ durée < 8h	6,30	6,30
8h ≤ durée < 8h15	6,40	6,40
8h15 ≤ durée < 8h30	6,50	6,50
8h30 ≤ durée < 8h45	6,60	6,60
8h45 ≤ durée < 9h	6,70	6,70
9h ≤ durée < 9h15	6,80	6,80
9h15 ≤ durée < 9h30	6,90	6,90
9h30 ≤ durée < 9h45	7,00	7,00
9h45 ≤ durée < 10h	7,10	7,10
10h ≤ durée < 10h15	7,20	7,20
10h15 ≤ durée < 10h30	7,30	7,30
10h30 ≤ durée < 10h45	7,40	7,40
10h45 ≤ durée < 11h	7,50	7,50
11h ≤ durée < 11h15	7,60	7,60
11h15 ≤ durée < 11h30	7,70	7,70
11h30 ≤ durée < 11h45	7,80	7,80
11h45 ≤ durée < 12h	7,90	7,90
Au-delà de 12h, le quart d'heure	0,40	0,40
De 20h (Jour J) à 7h30 (Jour J+1) : tarif nuit au-delà de la 1ère heure		
le quart d'heure	0,10	0,10

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
PARC CLOS DE SURFACE - 3 SEINE ET JULES GUESDE AMPLITUDE PAYANTE : 9h00 19h00 sans interruption		
Durée de stationnement		
Durée < 15 min	gratuit	gratuit
15 min ≤ durée < 30 min	gratuit	gratuit
30 min ≤ durée < 45 min	gratuit	gratuit
45 min ≤ durée < 1h	gratuit	gratuit
1h ≤ durée < 1h15	gratuit	gratuit
1h15 ≤ durée < 1h30	gratuit	gratuit
1h30 ≤ durée < 1h45	gratuit	gratuit
1h45 ≤ durée < 2h	gratuit	gratuit
2h ≤ durée < 2h15	gratuit	gratuit
2h15 ≤ durée < 2h30	gratuit	gratuit
2h30 ≤ durée < 2h45	0,90	0,90
2h45 ≤ durée < 3h	1,70	1,70
3h ≤ durée < 3h15	2,50	2,50
3h15 ≤ durée < 3h30	3,30	3,30
3h30 ≤ durée < 3h45	4,10	4,10
3h45 ≤ durée < 4h	4,30	4,30
4h ≤ durée < 4h15	4,40	4,40
4h15 ≤ durée < 4h30	4,50	4,50
4h30 ≤ durée < 4h45	4,60	4,60
4h45 ≤ durée < 5h	4,70	4,70
5h ≤ durée < 5h15	4,80	4,80
5h15 ≤ durée < 5h30	4,90	4,90
5h30 ≤ durée < 5h45	5,00	5,00
5h45 ≤ durée < 6h	5,10	5,10
6h ≤ durée < 6h15	5,30	5,30
6h15 ≤ durée < 6h30	5,50	5,50
6h30 ≤ durée < 6h45	5,70	5,70
6h45 ≤ durée < 7h	5,90	5,90
7h ≤ durée < 7h15	6,20	6,20
7h15 ≤ durée < 7h30	6,50	6,50
7h30 ≤ durée < 7h45	6,80	6,80
7h45 ≤ durée < 8h	7,10	7,10
8h ≤ durée < 8h15	7,40	7,40
8h15 ≤ durée < 8h30	7,70	7,70
8h30 ≤ durée < 8h45	8,00	8,00
8h45 ≤ durée < 9h	8,30	8,30
9h ≤ durée < 9h15	8,60	8,60
9h15 ≤ durée < 9h30	8,90	8,90
9h30 ≤ durée < 9h45	9,20	9,20
9h45 ≤ durée < 10h	9,50	9,50
10h ≤ durée < 10h15	9,80	9,80
10h15 ≤ durée < 10h30	10,10	10,10
10h30 ≤ durée < 10h45	10,40	10,40
10h45 ≤ durée < 11h	10,70	10,70
11h ≤ durée < 11h15	11,00	11,00
11h15 ≤ durée < 11h30	11,30	11,30
11h30 ≤ durée < 11h45	11,60	11,60
11h45 ≤ durée < 12h	11,90	11,90
Au-delà de 12 h, le quart d'heure	0,40	0,40

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
PARKING CLOS DE SURFACE - JEAN SCHIFFER - Amplitude payante : 9h00-19h00 sans interruption		
Durée < 15 min	-	gratuit
15 min ≤ durée < 30 min	-	gratuit
30 min ≤ durée < 45 min	-	gratuit
45 min ≤ durée < 1h	-	gratuit
1h ≤ durée < 1h15	-	gratuit
1h15 ≤ durée < 1h30	-	gratuit
1h30 ≤ durée < 1h45	-	gratuit
1h45 ≤ durée < 2h	-	gratuit
2h ≤ durée < 2h15	-	0,70 €
2h15 ≤ durée < 2h30	-	1,20 €
2h30 ≤ durée < 2h45	-	1,50 €
2h45 ≤ durée < 3h	-	1,80 €
3h ≤ durée < 3h15	-	2,10 €
3h15 ≤ durée < 3h30	-	2,40 €
3h30 ≤ durée < 3h45	-	2,70 €
3h45 ≤ durée < 4h	-	2,90 €
4h ≤ durée < 4h15	-	3,10 €
4h15 ≤ durée < 4h30	-	3,30 €
4h30 ≤ durée < 4h45	-	3,50 €
4h45 ≤ durée < 5h	-	3,70 €
5h ≤ durée < 5h15	-	3,90 €
5h15 ≤ durée < 5h30	-	4,10 €
5h30 ≤ durée < 5h45	-	4,30 €
5h45 ≤ durée < 6h	-	4,40 €
6h ≤ durée < 6h15	-	4,50 €
6h15 ≤ durée < 6h30	-	4,60 €
6h30 ≤ durée < 6h45	-	4,70 €
6h45 ≤ durée < 7h	-	4,80 €
7h ≤ durée < 7h15	-	4,90 €
7h15 ≤ durée < 7h30	-	5,00 €
7h30 ≤ durée < 7h45	-	5,10 €
7h45 ≤ durée < 8h	-	5,30 €
8h ≤ durée < 8h15	-	5,50 €
8h15 ≤ durée < 8h30	-	5,70 €
8h30 ≤ durée < 8h45	-	5,90 €
8h45 ≤ durée < 9h	-	6,20 €
9h ≤ durée < 9h15	-	6,50 €
9h15 ≤ durée < 9h30	-	6,80 €
9h30 ≤ durée < 9h45	-	7,10 €
9h45 ≤ durée < 10h	-	7,40 €
10h ≤ durée < 10h15	-	7,70 €
10h15 ≤ durée < 10h30	-	8,00 €
10h30 ≤ durée < 10h45	-	8,30 €
10h45 ≤ durée < 11h	-	8,60 €
11h ≤ durée < 11h15	-	8,90 €
11h15 ≤ durée < 11h30	-	9,20 €
11h30 ≤ durée < 11h45	-	9,50 €
11h45 ≤ durée < 12h	-	9,80 €
Au-delà de 12 h, le quart d'heure	-	0,40 €
Forfait 1 jour	-	9,00 €
Forfait 2 jours	-	18,00 €
Forfait 3 jours	-	21,00 €
Forfait 4 jours	-	36,00 €
Au-delà de 4 jours, la journée supplémentaire	-	5,00 €

DROITS DE STATIONNEMENT	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
PRODUITS DERIVES		
Toutes zones		
Echange PIAF contre PIAF2	gratuit	gratuit
Horodateur individuel (PIAF2) + 25€ de droit de stationnement(1)	25,00	supprimé
100 jetons valeur 0,60 € l'unité - Produit réservé aux professionnels (K bis à produire)	30,00	30,00
Tous les parcs en ouvrage et en enclos		
Dépôt de garantie - carte d'abonnement	15,00	15,00
Tarif Congrès - Ticket entrées et sorties illimitées - par jour (2) - réservé aux organisateurs de manifestation exceptionnelles aux environs des parkings en ouvrages ou en enclos sauf 3 Seine et Jules Guesde (K bis à produire)	5,00	5,00
Ticket une sortie (2) - Produit réservé aux professionnels (K bis à produire)	2,00	2,00
Ticket Pass Parking - une sortie - réservé au détenteurs de 20 abonnements tous parcs (2)	1,00	1,00
Chèque parking d'une durée de 15 à 120 minutes par tranche de 15 minutes, sauf parc des 3 Seine et J. Guesde, vendu par 50. Valable jusqu'au 1 an de date à date quelle que soit la date d'achat. Les tickets périmés ne sont ni échangés, ni remboursés.	50% du tarif correspondant à la durée sur la parc concerné	50% du tarif correspondant à la durée sur la parc concerné
Ticket perdu	30,00	30,00
Tarifs "grande quantité"		
Abonnements		
à partir du 201ème contrat pris par la même personne morale ou physique	25% de remise sur la totalité des abonnements	25% de remise sur la totalité des abonnements

Résiliation d'un abonnement:

- pour les abonnés trimestriels => Au prorata 1 ou 2 mois de remboursés au plus, obligatoirement au-delà du 1er trimestre contractuel valant engagement incompressible

- pour les abonnés annuels => Au prorata avec carence minimum de 6 mois + les mois consommés + le mois entamé dû

(1) Les tarifs des droits de stationnement applicables aux PIAF2 sont ceux de la zone où le véhicule est stationné et dont l'utilisateur du véhicule dépend

(2) Quantité minimum achetée en une seule fois pour être éligible : 50

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

LOCATION D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Mise à disposition de salles : un tarif réduit peut s'appliquer aux associations et à tout autre organisme à but non lucratif dont l'objet de la manifestation est désintéressée et présente un intérêt évident pour la ville de Troyes. Un coefficient de 0,50 s'appliquera alors sur le tarif plein pour obtenir le tarif réduit. Par ailleurs, afin de garantir le maintien en bon état des installations municipales, un système de caution juridique "caution personnelle et solidaire" est instauré pour l'ensemble des salles municipales. La gratuité peut être accordée pour les réunions statutaires, politiques, ainsi que pour les manifestations d'intérêt caritatif, culturel, économique ou promotionnel pour la ville de Troyes.

A l'occasion des campagnes électorales, durant les 6 mois qui précèdent l'échéance électorale et pendant la durée de la campagne, des réunions publiques à caractère politique peuvent se dérouler dans des locaux municipaux. Les conditions d'occupation sont fixées par l'arrêté n°2013/1608 du 2 décembre 2013 portant règlement intérieur desdits locaux. Les salles, avec leur équipement d'origine, sont mises gracieusement à la disposition des utilisateurs. Toutefois, toute demande d'aide logistique complémentaire nécessitant l'intervention de personnel municipal (sonorisation, montage de gradins, d'estrades, de chaises, revêtement de dalles moquette, etc...) fait l'objet d'une facturation. Des frais de nettoyage peuvent être également facturés en cas de restitution de locaux non conformes à leur état initial.

Période 1	Entre 8 heures et minuit du lundi au vendredi et le samedi de 0h à 3h															
	Période 2	Jour de semaine de 8h à 18h														
Période 3		Jour férié de 8h à 3h (hors 25/12 et 01/01)														
	Période 4	Week end du samedi 8h au lundi 3h ainsi que les 24/12, 25/12, 31/12 et 01/01)														
Désignation des équipements		Pour mémoire Tarifs en vigueur								Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019						
	tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens				tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens			
nature de la salle	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end
MAISON DE QUARTIER DES CHARTREUX																
ESPACE INTERGENERATIONNEL RENE PELTIER																
Salle polyvalente 1	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	196,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	196,00
Salle polyvalente 2 + cuisine	17,00		105,00	158,00	20,00		130,00	196,00	17,00		105,00	158,00	20,00		130,00	196,00
Salle polyvalente 1 René Peltier + scène	10,50		140,00	200,00	13,00		172,00	246,00	10,50		140,00	200,00	13,00		172,00	246,00
Salle polyvalente 2 René Peltier	-		-	-	-		-	-	10,50		70,00	100,00	13,00		86,00	123,00
Salle polyvalente totale René Peltier	21,00		210,00	300,00	26,00		258,00	369,00	21,00		210,00	300,00	26,00		258,00	369,00
Salle N° 9	10,50		140,00	200,00	13,00		172,00	246,00	10,50		140,00	200,00	13,00		172,00	246,00
Bureau de permanence	2,50				4,00				2,50				4,00			
Autres Espaces	1,50€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)			

Désignation des équipements	Pour mémoire Tarifs en vigueur								Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019							
	tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens				tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens			
	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
nature de la salle																
	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end
MAISON DE QUARTIER DES MAROTS																
Salle Les Côtes l'Evêque	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00
Salle Le Clos le Roy	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00
Salle Louise Fleuriot	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00
Salle Jacques Le Tartrier	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00
Salle Odard Denys	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00	9,00		105,00	158,00	11,00		130,00	195,00
Salle polyvalente Les Maraux de Pouilly cuisine incluse	46,00		311,00	466,00	55,00		384,00	577,00	46,00		311,00	466,00	55,00		384,00	577,00
Bureau de permanence	2,50				4,00				2,50				4,00			
Autres Espaces	1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)			
ESPACE DE LA PORTE SAINT JACQUES																
Salle polyvalente 1 + cuisine	21,00		112,00	167,00	26,00		137,00	207,00	21,00		112,00	167,00	26,00		137,00	207,00
Salle polyvalente 2 + cuisine	26,00		223,00	334,00	28,00		275,00	413,00	26,00		223,00	334,00	28,00		275,00	413,00
Salle polyvalente totale + cuisine	34,00		332,00	499,00	38,00		411,00	610,00	34,00		332,00	499,00	38,00		411,00	610,00
Salle polyvalente 4	21,00				26,00				21,00				26,00			
Salle polyvalente 5	11,00				13,00				11,00				13,00			
Salle d'activité 6 (étage 1)	-				-				21,00				26,00			
Bureau permanence	2,50				4,00				2,50				4,00			
Gradins salle polyvalente	100,00				130,00				100,00				130,00			
Autres Espaces	1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)			
SALLE POLYVALENTE "LE MODERNE"																
Salle polyvalente	34,00	100,00	311,00	466,00	42,00	130,00	385,00	577,00	34,00	100,00	311,00	466,00	42,00	130,00	385,00	577,00
Bureau de permanence	2,50				4,00				2,50				4,00			

Désignation des équipements	Pour mémoire Tarifs en vigueur								Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019							
	tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens				tarif plein Troyens				tarif plein non Troyens			
nature de la salle	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end
ESPACE INTERGENERATIONNEL JULES GUESDE																
Salle Jules Guesde	10,00		72,00	109,00	12,00		92,00	134,00	10,00		72,00	109,00	12,00		92,00	134,00
Autres espaces	1,50€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)			

ESPACE SENARDES																
nature de la salle	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end	à l'heure	par jour	par jour	par week end
Salle polyvalente	23,00		178,00	267,00	28,00		220,00	330,00	23,00		178,00	267,00	28,00		220,00	330,00
Salle d'activités	12,00				15,00				12,00				15,00			
Bureau de permanence	2,50				4,00				2,50				4,00			
Autres Espaces	1,50€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				1,50€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)				2,00€ par m ² et par demi journée d'utilisation (8h/14h ou 14h/20h)			

Désignation des équipements	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
-----------------------------	-----------------------------------	---

KIOSQUE DU JARDIN DU ROCHER		
Occupation - Tarif horaire	7,00	7,00
Occupation - Tarif journalier	35,00	35,00

Désignation des équipementsPour mémoire
Tarifs en vigueurTarifs 2019
applicables à partir du 1er janvier 2019

1/2 journée d'occupation correspond à une durée d'occupation comprise entre 2h et 4h

MAISON DES ASSOCIATIONS PASTEURm²/moism²/mois**Tarifs applicables pour les bureaux aux associations résidentes**Utilisation de local à usage permanent et exclusif m²/mois

3,80

3,80

Utilisation partagée de local par associations ou comités

redevance au prorata du temps d'utilisation m²/mois

3,80

3,80

Tarifs applicables pour les bureaux aux associations non résidentes

tarif plein

tarif réduit

tarif plein

tarif réduit

journée

1/2 journée

journée

1/2 journée

journée

1/2 journée

journée

1/2 journée

Local de 4 à 8 personnes (< 20 m²)*forfait 1 occupation*

24,00

12,00

8,00

4,00

24,00

12,00

8,00

4,00

forfait 10 occupations

30,00

30,00

utilisation ponctuelle par heure

1,50

1,50

Salles de 14 à 55 personnes (20 m² à 50 m²)*forfait 1 occupation*

45,00

22,50

15,00

7,50

45,00

22,50

15,00

7,50

*forfait 10 occupations***

50,00

50,00

utilisation ponctuelle par période de deux heures

12,00

4,00

12,00

4,00

Amphithéâtre - Salle de 200 personnes + salle cocktail

-

-

-

-

312,00

156,00

104,00

52,00

Forfait vente livres sur 2m²

-

-

-

-

5,00

Abonnement annuel boîte aux lettres pour domiciliation

30,00

30,00

Forfait nettoyage

60,00

60,00

MAISON DES ACTIVITES ASSOCIATIVES SCHUMAN

tarif plein

tarif réduit

tarif plein

tarif réduit

journée

1/2 journée

journée

1/2 journée

journée

1/2 journée

journée

1/2 journée

Utilisation de local à usage permanent et exclusif m²/mois

2,00

2,00

Unité de stockage permanent et exclusif ou partagée m²/mois

1,00

1,00

Salles de 55 m² et 73 m²*forfait 1 occupation*

45,00

22,50

15,00

7,50

45,00

22,50

15,00

7,50

*forfait 10 occupations***

50,00

50,00

Grande salle de 111 m²*forfait 1 occupation*

150,00

90,00

50,00

30,00

150,00

90,00

50,00

30,00

Forfait nettoyage

60,00

60,00

Désignation des équipementsPour mémoire
Tarifs en vigueurTarifs 2019
applicables à partir du 1er janvier 2019

1/2 journée d'occupation correspond à une durée d'occupation comprise entre 2h et 4h

AUTRES LOCAUX	loyer €/m ² /mois	Particip aux charges €/m ² /mois	redevance totale €/m ² /mois	loyer €/m ² /mois	Particip aux charges €/m ² /mois	redevance totale €/m ² /mois
Maison des syndicats et de la vie citoyenne						
	1,00	1,00 *	2,00	1,00	1,00 *	2,00
Syndicats Associations			2,00			2,00
Local des Acacias, 2 Boulevard H Barbusse - usage de bureaux			2,00			2,00
Local des Acacias, 2 Boulevard H Barbusse - usage de stockage			1,00			1,00
Immeuble 7 rue André Mutter - usage de bureaux			2,00			2,00
Immeuble 7 rue André Mutter - usage de stockage			1,00			1,00
Local 23 rue Paillot de Montabert - usage de bureaux			2,00			2,00
Local 23 rue Paillot de Montabert - usage de stockage			1,00			1,00
Local 19 bis boulevard Jules Guesde (1er étage) - usage de bureaux			-			2,00
Local 11 rue Godard Pillaveine - usage de bureaux			-			2,00
Local 11 rue Godard Pillaveine - usage de stockage			-			1,00
Local 11 rue Jeanne d'Arc - usage de stockage			-			1,00
			redevance totale €/mois			redevance totale €/mois
Ateliers 9 rue Jeanne d'Arc			90,00			90,00
Résidence 9 rue Jeanne d'Arc			185,00			185,00
	loyer €/m ² /mois	Particip aux charges €/m ² /mois	redevance totale €/m ² /mois	loyer €/m ² /mois	Particip aux charges €/m ² /mois	redevance totale €/m ² /mois
Cosec des Vassales	1,50		1,50	1,50		1,50
Gymnase des Blossières			1,50			1,50
Gymnase Jean Macé	1,50		1,50	1,50		1,50

* plafond, dans la limite des dépenses réelles

** Les forfaits 10 occupations MDA ou MAA peuvent être utilisés indifféremment sur les deux sites dans le respect des capacités d'accueil annoncées pour chaque site et selon la disponibilité des salles à la période souhaitée.

Les associations dont le siège social est à Troyes, bénéficient de la mise à disposition gratuite d'une salle de réunion et d'un espace convivial, par année civile, pour la tenue de leur assemblée générale ordinaire et extraordinaire. (Ces droits sont étendus à compter du 1er janvier 2012 à chaque section des associations omnisports troyennes).

Pour les associations disposant d'un bureau à usage permanent sur Pasteur ou Schuman : le tarif appliqué comprend la mise à disposition :

- d'un local à usage exclusif et d'une boîte aux lettres,

- de 30 occupations de salles de réunions d'une durée d'1/2 journée,

à titre gracieux indifféremment sur la MDA Pasteur et/ou la MAA Schuman (utilisation limitée aux seules salles de réunion d'une surface \leq à 73 m²), qui s'ajoutent à celle octroyée à toute association troyenne pour la tenue de son assemblée générale

Toute période d'occupation commencée sera décomptée du forfait ou facturée.

Le tarif réduit peut s'appliquer aux associations domiciliées à Troyes et/ou dont l'activité présente un intérêt indubitable pour la collectivité et à tout autre organisme à objet désintéressé présentant un intérêt évident pour la ville de Troyes.

Ce tarif est calculé sur la base du tarif plein divisé par 3,

- Le tarif appliqué pour l'abonnement annuel à une boîte aux lettres à des fins de domiciliation comprend la mise à disposition de 6 occupations de salles de réunions d'une durée \leq à 4 heures

(réalisées sur les deux sites Maison des Association ou Maison des Activités Associatives selon la disponibilité des salles à la période souhaitée),

à titre gracieux, qui s'ajoutent à celles octroyées à toute association troyenne pour la tenue de son assemblée générale ordinaire et/ou extraordinaire, toute année commencée est due. Les occupations pourront être réalisées, selon les disponibilités,

indifféremment sur la MDA Pasteur et/ou la MAA Schuman (utilisation limitée aux seules salles de réunion d'une surface \leq à 73 m²),

- La mise à disposition de l'amphithéâtre (ou d'une salle de 20m² à 50m²) associée à l'espace cocktail est réservée en priorité à la tenue des assemblées générales des associations.

L'utilisation simultanée de l'amphithéâtre et de l'espace cocktail est strictement réservée pour la tenue de réceptions, son utilisation exclusive est conditionnée à la non occupation en simultané des autres salles de réunion du même étage.

LOCATION D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019	
	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée
FOYER JEUNES TRAVAILLEURS				
Loyer chambre				
Loyer au mois		336,00		340,00
Loyer à la journée		21,00		21,00
Cauton		60,00		60,00
PISCINE DES CHARTREUX ET LUCIEN-ZINS				
Espace d'accueil	demi-journée	100,00		100,00
STADE GASTON ARBOUIN				
Occupation lucrative pour stationnement ou circulation de véhicule terrestre à moteur - forfait par jour		100,00		100,00
MUSEE D'ART MODERNE				
Auditorium Musée Art Moderne	600,00	400,00	600,00	400,00
Fumoir Musée Art Moderne	400,00	260,00	400,00	260,00
Jardin Musée Art Moderne	500,00	330,00	500,00	330,00
Salle XIX ^{ème} siècle Musée Art Moderne	1000,00	670,00	1000,00	670,00
Salles diverses - au m ²	4,50	3,00	4,50	3,00
PC + Vidéoprojecteur		50,00		50,00
CONSERVATOIRE				
Hall du conservatoire	250,00	200,00	250,00	200,00
Salle Niverd	400,00	250,00	400,00	250,00
Salles diverses - au m ²	2,50	1,50	2,50	1,50
HARMONIE MUNICIPALE				
Salles de répétition - au m ²	2,50	1,50	2,50	1,50
Salle d'harmonie	400,00	250,00	400,00	250,00
ECOLE BEAUX-ARTS				
Salles d'atelier - au m ²	2,50	1,50	2,50	1,50
HOTEL DE VILLE ET HOTEL DU PETIT LOUVRE				
Coefficient à appliquer au tarif de base pour :				
Tarif 1 Occupation sans activité commerciale et sans intérêt local		1,00		1,00
Tarif 2 Occupation sans activité commerciale mais avec intérêt local		0,50		0,50
Salle des mariages - Tarif de base		194,00		200,00
Salle d'attente des mariages - Tarif de base		194,00		200,00
Amphithéâtre Petit Louvre - Tarif de base		190,00		195,00
* Un coefficient de 1,20 sera appliqué sur le tarif 1 ou 2, pour la salle d'attente des mariages, pour les animations comportant un repas, un cocktail ou une soirée dansante				
Coefficient à appliquer au tarif de base pour :				
Tarif 1 Occupation sans activité commerciale et sans intérêt local		1,00		1,00
Tarif 2 Occupation sans activité commerciale mais avec intérêt local		0,50		0,50
Tarif 3 Occupation avec activité commerciale		2,00		2,00
* Un coefficient de 1,20 sera appliqué sur le tarif 1 ou 2, pour la salle d'attente des mariages, pour les animations comportant un repas, un cocktail ou une soirée dansante				
Petit Salon - Tarif de base		260,00		270,00
Salle du Conseil - Tarif de base		480,00		500,00
Salle des Fêtes - Tarif de base		600,00		620,00
Salle de réunion Petit Louvre - tarif de base		140,00		145,00
Forfait relais traiteur (toutes salles Hotel de Ville)		100,00		105,00
Frais de nettoyage (toutes salles Hotel de Ville)		200,00		210,00
Frais de remise en état : selon le bien détérioré, un coût de réfection (sur présentation de facture) sera transmis à l'organisateur ou à son assureur pour la remise en état du bien endommagé				

LOCATION D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX	Pour mémoire Tarifs en vigueur		Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019	
	journée	1/2 journée	journée	1/2 journée
ESPACE ARGENCE				
<u>Salles annexes</u>				
Salles annexes (tarif au m²)	2,97	-	3,00	1,55
Forfait fluides salles annexes (tarif au m²)	0,40	0,25	0,40	0,25
Forfait chauffage salles annexes (tarif au m²)	1,10	0,68	1,10	0,68
<u>Amphithéâtre</u>				
Forfait Amphithéâtre (comprenant vidéoprojecteur + écrans + son/micro)	384,00	240,00	385,00	240,00
Forfait fluides Amphithéâtre	-	-	48,00	30,00
Forfait chauffage Amphithéâtre	-	-	132,00	82,00
<u>Salle annexe et/ou amphithéâtre</u>				
Forfait montage salle annexe et/ou amphithéâtre - max 3 salles	-		130,00	
Forfait démontage salle annexe et/ou amphithéâtre - max 3 salles	-		130,00	
Forfait nettoyage salle annexe et/ou amphithéâtre - max 3 salles	110,00		110,00	
<u>Salle de diffusion - Grande salle Argence</u>				
Salle de diffusion - Grande salle Argence	2 600,00		2 600,00	
Forfait montage - salle de diffusion Argence	-		500,00	
Forfait démontage - salle de diffusion Argence	-		500,00	
Forfait nettoyage - salle de diffusion Argence	420,00		420,00	
Forfait défilage moquette salle de diffusion (800m²)	115,00		115,00	
Forfait fluides salle de diffusion Argence	680,00	360,00	680,00	360,00
Forfait chauffage salle de diffusion Argence	820,00	530,00	820,00	530,00
<u>Autres</u>				
Forfait ménage intermédiaire (pendant manifestation)	220,00		220,00	
Hall d'accueil de l'Espace Argence	-		289,00	
Vestiaire (salle + portants + cintres + banque d'accueil)	165,00		165,00	
Forfait relais traiteur Argence (mise à disposition uniquement de la salle)	330,00		330,00	
Forfait préparation traiteur (salle + 3 étuves + 1 chambre froide 600L + 2 chambre froide 1 200L + 4 tables de préparation inox + 1 congélateur 1 200L)	385,00		390,00	
Forfait permanence technique d'un agent	12,50		26,00	
Occupation d'un commerçant ambulant alimentaire occasionnel (par véhicule)	-		55,00	
Occupation Exposition publicitaire à vocation commerciale (par véhicule)	-		60,00	
Occupation 2ème cour Argence (par véhicule)	-		3,00	
CHAPELLE ARGENCE				
Occupations inférieures ou égales à 12 par an	620,00		620,00	
Occupations supérieures à 12 par an (prix par occupation)	130,00		130,00	
Bar Chapelle Argence (Puissance 16A, 1 chambre froide 600L, évier + eau/emplacement tireuse à bière)	140,00		140,00	
Forfait montage Chapelle Argence	-		330,00	
Forfait démontage Chapelle Argence	-		330,00	
Forfait nettoyage Chapelle Argence	120,00		120,00	
Forfait fluides Chapelle Argence	90,00		90,00	
Forfait chauffage Chapelle Argence	90,00		90,00	
Forfait permanence technique d'un agent	12,50		26,00	
Machiniste par jour	230,00		240,00	
Régisseur son par jour	400,00		420,00	

Désignation des équipements	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
PARC DES MOULINS		
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX		
Occupation du parc de courte durée - 1 journée (l'occupation du parc dans son intégralité n'est pas autoriséE)		
Occupation d'une partie du parc délimitée en accord avec la collectivité, bornée avec piquet, barrière ou tout autre matériel pour l'organisation d'une manifestation dans la limite d'une journée (montage et démontage compris, forfait par tranche de 50m²)		
Tarif 1 - Manifestation à but non lucratif organisée par une association loi 1901 et présentant un intérêt public local	gratuit	gratuit
Tarif 2 - Occupation sans lien direct avec la vie de la collectivité et sans perception de recette (entreprise, autres associations, administrations, etc.)	10,50	10,50
Tarif 3 - Recette tirée de l'activité économique exercée sur le parc	21,00	21,00
Commerce ambulant - forfait journée	52,00	52,00
Occupation d'une partie du parc pour l'organisation d'une manifestation pour une durée maximale de deux jours consécutifs (montage et démontage compris, forfait par tranche de 50m²)		
Tarif 1 - Manifestation à but non lucratif organisée par une association loi 1901 et présentant un intérêt public local	gratuit	gratuit
Tarif 2 - Occupation sans lien direct avec la vie de la collectivité et sans perception de recette (entreprise, autres associations, administrations, etc.)	15,70	15,70
Tarif 3 - Recette tirée de l'activité économique exercée sur le parc	31,50	31,50
Commerce ambulant - forfait journée	100,00	100,00
Occupation du parc de longue durée, période fixée par convention pour une durée d'un an reconductible trois fois maximum (hors occupation des bâtiments)		
Tarif 1 - Mise à disposition d'un espace pour jardin maraîcher - forfait annuel au m² dans la limite de 100m² Cette mise à disposition ne peut être autorisée en dehors du périmètre défini par la Ville de Troyes (se reporter au plan auprès des services municipaux)	1,00	1,00
Tarif 2 - Mise à disposition d'un espace sans installation ni commodité, délimité en accord avec la collectivité, borné avec piquet, barrière ou tout autre matériel - forfait annuel au m² dans la limite de 300m²	0,50	0,50
Mise à disposition d'électricité - forfait par jour Intègre le coût d'aménée, d'installation et de démantèlement ainsi que la consommation	68,00	68,00
Vente dans le cadre de la manifestation "Fête du parc des Moulins" organisée par la Ville de Troyes		
Superficie déterminée selon le contexte de la manifestation Commerçants non sédentaires : restauration, boissons, etc. - forfait journée	16,00	16,00
Bâtiment - Remise des Maraîchers		
Location de la pièce distribution de 16m² de la remise pour la distribution et la vente de fruits et légumes - forfait demi-journée	5,40	5,40
Location de la pièce de remisage de 14m² de la remise pour le stockage d'outils de jardins - forfait au mois/m²	2,00	2,00
Kisoque		
Forfait accès électricité - forfait demi journée de 4 heures	20,00	20,00
Forfait accès électricité - forfait journée	50,00	50,00

Ville de Troyes - Tarifs 2019
applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

MAISON DES MARAICHERS

Désignation du tarif	Pour mémoire Tarifs en vigueur								Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019							
	Du lundi au vendredi				Samedi Dimanche et jours fériés				Du lundi au vendredi				Samedi Dimanche et Jours fériés			
	Matinée ou Après-midi ou Soirée		Journée		Matinée ou Après-midi		Journée ou Soirée		Matinée ou Après-midi ou Soirée		Journée		Matinée ou Après-midi		Journée ou Soirée	
Tarifs (€) pour 1 occupation	Tarifs (€) pour 10 occupations	Tarifs (€) pour 1 occupation	Tarifs (€) pour 10 occupations	Tarifs (€) pour 1 occupation	Tarifs (€) pour 10 occupations	Tarifs (€) pour 1 occupation	Tarifs (€) pour 10 occupations	Tarifs (€) pour 1 occupation	Tarifs (€) pour 10 occupations	Tarifs (€) pour 1 occupation	Tarifs (€) pour 10 occupations	Tarifs (€) pour 1 occupation	Tarifs (€) pour 10 occupations	Tarifs (€) pour 1 occupation	Tarifs (€) pour 10 occupations	
Forfaits grande salle (41 m² + accès salle ressource et sanitaires) <u>Tarifs pour les associations. loi 1901 à but non lucratif proposant une activité d'intérêt local</u> Tarif 1 : occupation pour une animation gratuite grand public (atelier, conférence, projection...) Tarif 2 : occupation pour un usage privé sans perception de recette (réunion, formation interne, assemblée générale) Tarif 3 : occupation pour une animation payante ouverte au public (atelier, conférence...) <u>Tarifs pour toutes les autres personnes morales</u> Tarif 1 : animation gratuite grand public (atelier, conférence, projection...) Tarif 2 : occupation pour un usage privé sans perception de recette (réunion, formation interne, assemblée générale) Tarif 3 : occupation pour un usage privé avec perception de recette (formation, conférence payante...)	5,00 €	45,00 €	9,00 €	81,00 €	9,00 €	81,00 €	12,00 €	50,00 €	5,00 €	45,00 €	9,00 €	81,00 €	9,00 €	81,00 €	12,00 €	50,00 €
Forfaits 3 salles (ensemble du rez-de-chaussée dont sanitaires sauf bureau du gardien) <u>Tarifs pour les associations. loi 1901 à but non lucratif proposant une activité d'intérêt local</u> Tarif 1 : occupation pour une animation gratuite grand public (atelier, conférence, projection...) Tarif 2 : occupation pour un usage privé sans perception de recette (réunion, formation interne, assemblée générale) Tarif 3 : occupation pour une animation payante ouverte au public (atelier, conférence...) <u>Tarifs pour toutes les autres personnes morales</u> Tarif 1 : animation gratuite grand public (atelier, conférence, projection...) Tarif 2 : occupation pour un usage privé sans perception de recette (réunion, formation interne, assemblée générale) Tarif 3 : occupation pour un usage privé avec perception de recette (formation, conférence payante...)	8,00 €	72,00 €	15,00 €	135,00 €	15,00 €	135,00 €	20,00 €	150,00 €	8,00 €	72,00 €	15,00 €	135,00 €	15,00 €	135,00 €	20,00 €	150,00 €

Les tarifs s'appliqueront pour toute demande d'occupation hors partenariat avec la Ville de Troyes (programme d'animations porté par la Ville) :

- Toute demande sera examinée par les services municipaux qui se réservent le droit de refuser l'autorisation d'occuper les locaux conformément au règlement de l'établissement.
- Toute occupation fera l'objet d'un arrêté d'occupation du domaine public.
- Toute proposition d'animation gratuite pour les enfants des écoles et centres de loisirs de Troyes fera l'objet d'un partenariat avec la Ville de Troyes (convention). Dans ce cas précis, les locaux seront mis à disposition gratuite.

Détails des plages horaires :
Occupation matinée ou après midi ou soirée : du lundi au vendredi de 8h-14h ou de 14h - 20h ou 18h - 22h
Occupation journée : du lundi au vendredi de 8h - 20h
Occupation demi-journée samedi ou dimanche ou jours fériés : 8h - 12h00 ou 14h - 18h
Occupation journée samedi ou dimanche ou jours fériés : 8h - 18h
Occupation soirée samedi : 18h - 22h

Ville de Troyes - Tarifs 2019
applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

INTERVENTIONS TECHNIQUES

*LOCATION DE MATERIEL et TRAVAUX DE REPROGRAPHIE: un tarif réduit peut s'appliquer aux associations et à tout autre organisme à but non lucratif dont l'objet de la manifestation est désintéressée et présente un intérêt évident pour la ville de Troyes. Un coefficient de 0,50 s'appliquera alors sur le tarif unitaire pour obtenir le tarif réduit. Pour la livraison du matériel, les tarifs s'entendent pour une durée maxi de 4 jours dans l'Agglomération Troyenne.
Au delà de ces 4 jours il faut ajouter le tarif figurant dans la colonne mis à disposition. Pour toutes interventions hors agglomération et/ou en heures supplémentaires un devis devra être spécialement établi.*

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019			
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours
FRAIS DE GESTION (charges fixes systématiquement facturées en sus des prestations décrites ci-dessous)									
Frais de gestion	forfait	27,00		125,00		27,00		125,00	
PRÊT DE MATERIEL									
Chaises coquilles	U	0,29	0,75	1,33	0,87	0,29	0,75	1,33	0,87
Bancs pliants	U	0,93	2,55	5,22	3,71	0,93	2,55	5,22	3,71
Podiums simples modulables	M²	4,00		10,85		4,00		10,85	
Podium bâché sur remorque - 25 m²	U	239,75		442,50		239,75		442,50	
Podium bâché sur remorque - 35 m²	U	335,65		619,50		335,65		619,50	
Planchers	M²	3,15		10,75	5,25	3,15		10,75	5,25
Tout type de table	U	10,80	12,80	16,00	13,95	10,80	12,80	16,00	13,95
Mange debout inox	U	11,00		15,75	13,65	11,00		15,75	13,65
Barrières métalliques	ML	0,35		2,10	1,38	0,35		2,10	1,38
Panneau	U	3,45		14,20	10,80	3,45		14,20	10,80
Panneau élection	U	2,40		6,60	5,70	2,40		6,60	5,70
Grilles d'exposition	U	4,64		17,40	12,76	4,64		17,40	12,76
Stands toile	U	20,00		70,00	35,00	20,00		70,00	35,00
Stands cloison aluminium	ML	5,40		23,35	20,15	5,40		23,35	20,15
Drapeaux	U	1,10	4,00		4,55	1,10	4,00		4,55
Dalles moquette (2m x 1m)	U	1,00		2,00	1,50	1,00		2,00	1,50
Urnes	U	20,60		25,75	23,90	20,60		25,75	23,90
Isoloir	U	28,70		46,00	40,00	28,70		46,00	40,00
Pupitre	U	22,00			30,00	22,00			30,00
Chapiteau avec plancher (surfaces disponibles : 96 m²)	M²			16,00				16,00	
Caisson amovible	forfait				121,35				121,35
Plots et cordelettes	ML	3,00	3,20		3,60	3,00	3,20		3,60
Ecran + tablette	forfait/occupation			50,00				50,00	
Vidéoprojecteur	forfait/occupation			50,00				50,00	
Barnum pour une capacité inférieure ou égale à 40 personnes	forfait			-				400,00	
Barnum pour une capacité supérieure à 40 personnes + matériel électrique et matériel de sécurité obligatoire pour l'accueil de plus de 40 personnes	forfait			-				477,00	

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019			
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours
PRÊT DE MATERIEL - SPORT									
Table de massage	U	32,00		81,00	71,00	32,00		81,00	71,00
Grande arche (arrivée)	U	105,00		245,00	205,00	105,00		245,00	205,00
Petite arche (arrivée)	U	28,00		168,00	130,00	28,00		168,00	130,00
Piquets bois	U	0,10		1,15	1,00	0,10		1,15	1,00
Rotonde	U	80,00		300,00	175,00	80,00		300,00	175,00
Traçage plâtre	ML	0,25		0,30	0,29	0,25		0,30	0,29
Cônes de lubek	U	0,20		0,80	0,70	0,20		0,80	0,70
Poubelle de 100 L noire	U	0,50		6,30	4,50	0,50		6,30	4,50
Grand podium (premier, deuxième, troisième)	U	13,00		82,00	72,00	13,00		82,00	72,00
PRESTATIONS									
Nettoyage parquet bois	M²		0,55				0,55		
Nettoyage sol moquette	M²		0,48				0,48		
Nettoyage autres sols	M²		0,38				0,38		
Skid gom (enlèvement des tags)	H		33,77				52,67		
Nettoyeur HP (mobilier urbains)	H		27,93				46,71		
Balayage mécanique	H		52,79				64,61		
Lavage mécanique	H		70,88				91,05		
Soufflette	H		23,09				31,94		
SONORISATION									
Sonorisation intérieure	forfait	126,00		180,00		126,00		180,00	
Sonorisation extérieure	forfait	168,00		221,00		168,00		221,00	
Sonorisation braderie	forfait	395,00		438,00		395,00		438,00	

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019					
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours		
ESPACES VERTS											
Palmier - tarif applicable du 1er au 4ème jour	U/jour			96,00				98,00			
Palmier - tarif applicable à partir du 5ème jour	U/jour	19,20				19,60					
Plantes vertes : kentias/lauriers	U	14,00			20,50	14,30			20,50		
VOIRIE											
Potelet amovible dépose ou repose	forfait			42,00				43,00			
Potelet fixe dépose ou repose	forfait		289,00				290,00				
Borne en pierre blanc dépose ou repose	forfait		141,00				144,00				
Clôture de chantier (type heras 3,50 x 2,00 M + 1 plot béton)	U/jour	2,00		3,00	2,40	2,00		3,10	2,50		
Plot béton - fourniture + transport	forfait			40,00				41,00			
Plot béton	U/jour			2,00				2,00			
Enrobé	/tonne			100,00				105,00			
Glissière en béton adhérent	U/jour		49,16				50,00				
Balisable de voirie	U	1,50			2,00	1,60			2,10		
BARRIERAGES DES PERILS											
	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019					
		Le 1er mois	le 2ème et 3ème mois	du 4ème au 6ème mois	3ème trimestre	4ème trimestre	Le 1er mois	le 2ème et 3ème mois	du 4ème au 6ème mois	3ème trimestre	4ème trimestre
Occupation domaine public	Le m²/jour	0,35	0,45	0,59	0,75	1,00	0,35	0,45	0,59	0,75	1,00
Requisition de barrières	la barriere / jour			1,80					1,80		
Forfait logistique (transport, pose et dépose)	forfait			100,00					100,00		

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
TAUX HORAIRE MAIN D'ŒUVRE			
A compter du 1er janvier 2018, les taux horaires de main d'œuvre comprennent, le cas échéant, une quote-part d'amortissement du matériel et de frais généraux.			
Animation sportive	H	24,63	26,56
Atelier mécanique	H	40,85	37,35
Entretien des locaux	H	21,90	21,90
Fêtes et cérémonies	H	23,84	24,71
Infographie	H	24,25	29,34
Reprographie	H	24,33	26,21
Police municipale	H	27,36	28,56
Manutention - Transports	H	28,61	29,97
Régie Voirie - Technique	H	32,15	30,98
Régie Voirie - MOE	H	33,40	32,05
Régie Ateliers Bâtiments	H	33,77	33,63
Signalisation Horizontale et Verticale	H	32,18	33,04
Direction des systèmes d'information	H	-	32,53
Propreté	H	-	26,44
Espaces paysagers	H	-	27,53
Autres	H	25,76	26,42
Coefficient / 1ère à 14ème heure supplémentaire		1,25	1,25
Coefficient / 15ème à 25ème heure supplémentaire		1,27	1,27
Coefficient / heures de nuit		2,50	2,50
Coefficient / heures de dimanche et jours férié		2,08	2,08
Agent de sécurité en journée	H	20,00	20,00
Agent de sécurité de nuit ou dimanche en journée	H	22,00	22,00
Agent de sécurité dimanche de nuit	H	24,00	24,00
Agent de sécurité jour férié de jour	H	40,00	40,00
Agent de sécurité jour férié de nuit	H	42,00	42,00
Agent de sécurité dimanche férié de nuit	H	44,00	44,00
SSIAP 1* en journée	H	21,00	21,00
SSIAP 1* de nuit ou dimanche en journée	H	24,00	24,00
SSIAP 1* dimanche de nuit	H	26,00	26,00
SSIAP 1* jour férié de jour	H	42,00	42,00
SSIAP 1* jour férié de nuit	H	45,00	45,00
SSIAP 1* dimanche férié de nuit	H	47,00	47,00
SSIAP 2* en journée	H	23,00	23,00
SSIAP 2* de nuit	H	26,00	26,00
SSIAP 2* dimanche en journée	H	25,00	25,00
SSIAP 2* dimanche de nuit	H	28,00	28,00
SSIAP 2* jour férié de jour	H	46,00	46,00
SSIAP 2* jour férié de nuit	H	48,00	48,00
SSIAP 2* dimanche férié de nuit	H	50,00	50,00
*SSIAP 1 : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - Agent de sécurité incendie SSIAP 2 : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - Chef d'équipe de sécurité incendie Pour les SSIAP et les agents de sécurité : Horaires de journée : 6h à 21h - Horaires de nuit : 21h à 6h			

MAGASIN ASSOCIATIF						
adhésion annuelle		forfait	65,00	65,00		
TRAVAUX DE REPROGRAPHIE - TOUS SERVICES MUNICIPAUX						
photocopies - à l'unité			noir & blanc	couleur	noir & blanc	couleur
format A4		U	0,18	0,72	0,18	0,72
format A3		U	0,36	1,44	0,36	1,44
Délivrance de document administratif transmissible sur support informatique						
Cédérom		U	2,75		2,75	
Disquette		U	1,83		1,83	
DEMOGRAPHIE						
Etiquette de propagande électorale - tarif à l'unité			0,06	supprimé		
ARCHIVES						
Licence d'utilisation d'informations publiques à des fins commerciales*			15,00	15,00		
*La licence est conclue pour une période d'un an et dans la limite de 100 documents par an						
ENVIRONNEMENT						
Fourrière animale						
Prise en charge de l'animal			46,00	46,00		
Tarif journalier de garde pour 10 jours maximum			16,00	16,00		
Tarif journalier de garde à partir du 11ème jour			2,00	2,00		
Frais tatouage, vaccination et vétérinaires			100% des frais engagés	100% des frais engagés		
POLICE						
Fourrière automobile						
Immobilisation Matérielle			7,60	7,60		
Opérations préalables (déplacement du fourrieriste sans levage du véhicule)			15,20	15,20		
Frais de garde journalière			6,23	6,23		
Enlèvement véhicule y compris opération de levage seule avec restitution du véhicule sur place			117,50	117,50		
Expertise du véhicule			24,58	25,09		

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

INTERVENTIONS TECHNIQUES

LOCATION DE MATERIEL et TRAVAUX DE REPROGRAPHIE: un tarif réduit peut s'appliquer aux associations et à tout autre organisme à but non lucratif dont l'objet de la manifestation est désintéressée et présente un intérêt évident pour la ville de Troyes. Un coefficient de 0,50 s'appliquera alors sur le tarif unitaire pour obtenir le tarif réduit. Pour la livraison du matériel, les tarifs s'entendent pour une durée maxi de 4 jours dans l'Agglomération Troyenne. Au delà de ces 4 jours il faut ajouter le tarif figurant dans la colonne mis à disposition. Pour toutes interventions hors agglomération et/ou en heures supplémentaires un devis devra être spécialement établi.

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019			
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition par journée supplémentaire au-delà du forfait	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + livré par période de 4 jours	Mis à disposition + livré installé par période de 4 jours	Mis à disposition par journée supplémentaire au-delà du forfait
INSTALLATIONS ELECTRIQUES									
Petits matériels divers	U/période	55,00	85,00	110,00	-	55,00	85,00	110,00	15,00
Armoire électrique jusqu'à 60A	U/période	129,00		180,00	-	129,00		180,00	35,00
Armoire électrique jusqu'à 125A	U/période	168,00		221,00	-	168,00		221,00	45,00
Armoire électrique jusqu'à 250A	U/période	227,00		288,00	-	227,00		288,00	60,00

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

INTERVENTIONS TECHNIQUES

LOCATION DE MATERIEL et TRAVAUX DE REPROGRAPHIE: un tarif réduit peut s'appliquer aux associations et à tout autre organisme à but non lucratif dont l'objet de la manifestation est désintéressée et présente un intérêt évident pour la ville de Troyes. Un coefficient de 0,50 s'appliquera alors sur le tarif unitaire pour obtenir le tarif réduit. Pour la livraison du matériel, les tarifs s'entendent pour une durée maxi de 4 jours dans l'Agglomération Troyenne. Au delà de ces 4 jours il faut ajouter le tarif figurant dans la colonne mis à disposition. Pour toutes interventions hors agglomération et/ou en heures supplémentaires un devis devra être spécialement établi.

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur			Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019		
		Forfait demi-journée de 8h à 11h30 ou de 13h45 à 17h30	Forfait journée de 8h à 17h30	kilomètre supplémentaire	Forfait demi-journée de 8h à 11h30 ou de 13h45 à 17h30	Forfait journée de 8h à 17h30	kilomètre supplémentaire
VEHICULES							
<i><u>Véhicules au nombre de kilomètres :</u> nombre kilomètres maximum par forfait * en cas de dépassement du nombre de kilomètre lié au forfait : facturation en plus du forfait via la colonne kilomètre supplémentaire</i>		60 km	120 km		60 km	120 km	
VP URBAINE		25,50	51,00	0,43	25,50	51,00	0,43
VP COMPACTE		20,00	39,90	0,34	20,00	39,90	0,34
VP ROUTIERE		72,60	145,10	1,21	72,60	145,10	1,21
VP BREAK		27,30	54,60	0,46	27,30	54,60	0,46
VP 9 PLACES ET MONOSPACES		32,10	64,10	0,54	32,10	64,10	0,54
FOURGONNETTE		20,60	41,10	0,35	20,60	41,10	0,35
FOURGON		37,80	75,50	0,63	37,80	75,50	0,63
PICK UP BENNE OU PLATEAU		47,80	95,60	0,80	47,80	95,60	0,80
POIDS LOURDS		139,10	278,20	2,32	139,10	278,20	2,32
<i><u>Véhicules au tarif horaire</u></i>		Pour mémoire Tarifs en vigueur			Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019		
LAVEUSE + BALAYEUSE	H	21,48			21,48		
VEHICULE UTILITAIRE FOURGON NACELLE	H	48,28			48,28		
ENGIN DE TP	H	23,01			23,01		
MINI-TRACTEUR	H	31,65			31,65		
TRACTEUR AGRICOLE	H	22,71			22,71		

INTERVENTIONS TECHNIQUES	Unité	Pour mémoire Tarifs en vigueur				Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019			
		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé	Mis à disposition + livré	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé	Mis à disposition + livré
PRÊT DE MATERIEL ARGENCE									
Matériel audiovisuel, son et lumière									
Console lumière Grand MA on PC + DOMINO ADB	U		200,00				205,00		
Console Son Yamaha CL3	U		-				130,00		
DI Boitier de direct Radial Pro48	U		-				5,00		
Eclairage lèche-mur individuel	U		15,00				15,50		
Forfait éclairage lèche-mur (x60)	U		226,00				230,00		
Eclairage panneaux 4 m x 3 m	U		15,00				16,00		
Enceinte amplifiée	U		-				30,00		
Kit sonorisation/micro (1 console + 2 enceintes + 2 enceintes façade + 1 retour + 1 micro pupitre + 2 micros HF)	U		520,00				520,00		
Micro dynamique SM58 filaire	U		-				9,60		
Micro dynamique SM58 HF + liaison émetteur/récepteur Shure BLX24E SM58	U		-				40,00		
Ordinateur pour source vidéo	U		55,00				55,00		
Pied de micro - Grand	U		-				9,60		
Pied de micro - Petit	U		-				5,00		
Pince micro Neuman USG21	U		-				6,00		
Projecteur	U		20,00				21,00		
Sonorisation avec 2 micros HF	U		225,00				225,00		
Système de diffusion C7 et SUB-C7 + Q10 + Ampli D6	U		-				200,00		
Table de projection	U	1,05	3,85			1,10	4,00		
Vidéoprojecteur	U		52,00				55,00		
Vidéoprojecteur 5 400 lumen	U	147,00	250,00			155,00	250,00		
Vidéoprojecteur 20 000 lumen	U		1850,00				1850,00		
Mobilier									
Chaise confort	U	0,82	1,70		2,65	0,86	1,80		2,80
Chaise coquille	U	0,29	0,75		-	0,31	0,80		1,80
Chaise enfant	U		-				4,00		
Chaise bois	U		-				1,65		
Chaise pliante	U		-				1,70		
Mange debout	U	2,35	8,00			2,50	8,30		
Paper board	U	0,42	3,20			0,45	3,40		
Table d'examen/guéridon	U	1,80	5,10			1,90	5,20		
Table rectangulaire (max. 50 uniquement Argence)	U	4,50	8,00			4,75	8,20		
Table ronde	U	-	11,00			5,75	11,20		

PRÊT DE MATERIEL ARGENCE		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé	Mis à disposition + livré	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé	Mis à disposition + livré
Matériel technique									
Dalles moquette	M²	0,52	1,10			supprimé	1,15		
Moteur 1T + cablage + kit ancrage et sécurité	U		62,00				65,00		
Kit d'accroche (exemple luminaire, décoration, signalétique...)	U		82,00				86,00		
Podium Tino	U		-				4,50		
Podium Mariano	U		-				9,00		
Praticable 2x1m	U		-				19,00		
Rideau de fond de scène NOIR	U		-				370,00		
Scène stacco - podium simple	M²	4,00	9,00			supprimé	9,50		
Structure pont lumière	ml		17,80				18,00		
Structure angle 2D	U		17,80				18,00		
Structure linéaire 10 m + 2 moteurs + cablage + kit ancrage et sécurité	U		120,00				125,00		
Structure linéaire 15 m + 3 moteurs + cablage + kit ancrage et sécurité	U		180,00				185,00		
Structure linéaire 15 m + 4 moteurs + cablage + kit ancrage et sécurité	U		285,00				290,00		
Structure fermée 12m x 6 m + 4 moteurs + cablage + kit ancrage et sécurité	U		360,00				365,00		
Structure - Grill 500 TRI 12m x 7m	U		-				1590,00		
Tour échafaudage roulante (Samia)	U		195,00				200,00		
Matériel divers									
Banque d'accueil haute	U		-				45,00		
Barrière métallique Vauban 2,50m	U		-				2,10		
Chevalet	U		-				12,00		
Comptoir	U		-				35,00		
Cube blanc	U		-				2,50		
Extension arrière de scène	U		-				9,50		
Fauteuil noir	U		10,50				11,00		
Grille d'exposition (Caddie)	U		-				12,50		
Panneau 4 m x 3 m	U		-				13,00		
Panneaux d'affichage blanc	U		-				6,00		
Panneau de fléchage	U		-				3,50		
Paravent 2 vantaux	U	4,00	5,75			supprimé	6,00		
Plots ruban	U		-				3,20		
Portant et 25 cintres	U		-				25,00		
Pupitre	U		-				22,00		
Tableau blanc	U		-				5,00		

PRÊT DE MATERIEL ARGENCE		Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé	Mis à disposition + livré	Mis à disposition par période de 4 jours	Mis à disposition + installation	Mis à disposition + livré installé	Mis à disposition + livré
Matériel traiteur									
Chambre froide 600L	U		-				60,00		
Chambre froide 1200L	U		-				120,00		
Desserte	U		-				15,00		
Etuve 3 grilles	U		-				70,00		
Gobelet Chapelle Argence	U		0,05				0,05		
Flûtes à champagne Chapelle Argence	U		0,05				0,05		
Forfait 500 gobelets Chapelle Argence (donnés propres, rendus sales)	Forfait		26,00				27,00		
Forfait 500 flûtes à champagne Chapelle Argence (donnés propres, rendus sales)	Forfait		26,00				27,00		
Perte d'un gobelet Chapelle Argence	U		1,00				1,00		
Perte d'une flûte à champagne Chapelle Argence	U		1,00				1,00		
Table traiteur	U		11,00				11,50		
Vitrine réfrigérée L1,42 x l0,55m	U		-				65,00		
Connexion									
WIFI	U		21,00				22,00		
ADSL	U		68,00				72,00		

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

DEMOGRAPHIE

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
------------------------	-----------------------------------	--

CREUSEMENT DES FOSSES		
Pour toute personne	22,00	22,00

REPRISE DE CAVEAU		
Case	270,00	270,00

CONCESSIONS FUNERAIRES A DUREE LIMITEE		
CONCESSIONS SIMPLES		
15 ans	215,00	220,00
30 ans	390,00	395,00
50 ans	760,00	770,00
CONCESSIONS DOUBLES		
15 ans	537,00	550,00
30 ans	975,00	988,00
50 ans	1 900,00	1 925,00

CONCESSIONS CINERAIRES A DUREE LIMITEE		
COLUMBARIUM		
15 ans	300,00	310,00
30 ans	570,00	590,00
CAVURNE		
15 ans	130,00	135,00
30 ans	215,00	220,00

VACATION FUNERAIRE		
l'unité	20,00	20,00

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

TRAVAUX DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS ET MULTIMEDIA

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
TRAVAUX SPECIFIQUES MUSEES		
travaux photographies photos numériques support courriel		
haute définition (300 dpi) - l'unité	5,00	5,00
travaux photographies photos numériques support cd rom		
basse définition (75 dpi) - l'unité	5,00	5,00
haute définition (300 dpi) - l'unité	8,00	8,00
ektachrome (loués pour une durée de 6 mois)	35,00	35,00
droits de reproduction par objet		
pour le 1er achat	50,00	50,00
pour les achats suivant par unité	40,00	40,00

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

CAMPING MUNICIPAL

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
------------------------	-----------------------------------	--

TARIFS VALABLES POUR UNE NUIT			
1 emplacement + 1 véhicule <i>(moto ou voiture et tente ou caravane - ou camping car)</i>	basse saison	7,70	7,70
	haute saison	11,00	11,00
Adultes et enfants à partir de 13 ans	basse saison	5,90	5,90
	haute saison	7,75	7,75
Enfants de 2 à 12 ans	basse saison	4,00	4,00
Enfants de 2 à 12 ans	haute saison	6,00	6,00
Enfants moins de 2 ans		gratuit	gratuit
Solo vert <i>(par personne)</i>	basse saison	11,00	11,00
<i>(adulte seul à pied ou à vélo avec une tente)</i>	haute saison	13,00	13,00
Forfait pour titulaire de la carte ACSI 2019	basse saison		
1 emplacement + tente/caravane ou 1 camping-car + 2 adultes + électricité + 1 animal domestique		19,00	20,00
Véhicule supplémentaire	<i>par véhicule</i>	4,00	4,00
Branchement électrique 5A	<i>par branchement</i>	4,00	4,00
Animal domestique	<i>par animal</i>	2,00	2,00
Visiteur	<i>par visiteur</i>	4,00	4,00
Borne camping car		4,50	4,50
Lave-linge (16 kg)	<i>par lavage</i>	4,50	4,50
Sèche-linge (8 kg)	<i>par séchage</i>	3,50	3,50

Camping ouvert du 1 avril au 15 octobre :

Basse saison : du 1 avril au 24 juin inclus

Haute saison : du 25 juin au 26 août inclus

Basse saison : du 27 août au 15 octobre inclus

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

CRECHES ET HALTES-GARDERIES

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019	
Accueil exceptionnel			
pour une heure de garde	1,50	1,50	
Accueil régulier et occasionnel pour les moins de 4 ans - Prestation Service Unique *			
Tarif par enfant par heure - Familles Troyennes	Tarif obtenu en appliquant le coefficient ci-dessous aux ressources mensuelles des familles**		
Accueil collectif	famille avec 1 enfant	0,06%	0,06%
	famille avec 2 enfants	0,05%	0,05%
	famille avec 3 enfants	0,04%	0,04%
	famille avec 4 à 7 enfants	0,03%	0,03%
	famille avec 8 enfants et +	0,02%	0,02%
Accueil familial	famille avec 1 enfant	0,05%	0,05%
	famille avec 2 enfants	0,04%	0,04%
	famille avec 3 à 5 enfants	0,03%	0,03%
	famille avec 6 enfants et +	0,02%	0,02%
Enfant handicapé	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	
Clé d'accès aux bâtiments perdue ou non rendue	10,50	10,50	
Tarif par enfant par heure - Familles Non Troyennes	Tarif obtenu en appliquant le coefficient ci-dessous aux ressources mensuelles des familles**		
Accueil collectif	famille avec 1 enfant	0,09%	0,09%
	famille avec 2 enfants	0,075%	0,075%
	famille avec 3 enfants	0,06%	0,06%
	famille avec 4 à 7 enfants	0,045%	0,045%
	famille avec 8 enfants et +	0,03%	0,03%
Accueil familial	famille avec 1 enfant	0,075%	0,075%
	famille avec 2 enfants	0,06%	0,06%
	famille avec 3 à 5 enfants	0,045%	0,045%
	famille avec 6 enfants et +	0,03%	0,03%
Enfant handicapé	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	
Clé d'accès aux bâtiments perdue ou non rendue	10,50	10,50	
Tarif par enfant par heure - Familles accueillies dans le cadre de la convention avec le CHT	Tarif obtenu en appliquant le coefficient ci-dessous aux ressources mensuelles des familles**		
Accueil collectif	famille avec 1 enfant	0,075%	0,075%
	famille avec 2 enfants	0,063%	0,063%
	famille avec 3 enfants	0,05%	0,05%
	famille avec 4 à 7 enfants	0,038%	0,038%
	famille avec 8 enfants et +	0,025%	0,025%
Enfant handicapé	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	Taux immédiatement inférieur à celui dont il dépend	
Clé d'accès aux bâtiments perdue ou non rendue	10,50	10,50	
Autres			
Mise en situation professionnelle d'un stagiaire	par heure	24,50	24,50

*Les règles de mises en place de ce système, imposé par la CAF, sont décrites dans la délibération n°22 du 24 juin 2004

**Le calcul des tarifs est borné par un plancher et un plafond de ressources fixés par la CAF, pour information

Plancher mensuel (2018) : 687,30€

Plafond mensuel (2018) : 4 874,62€

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er janvier 2019 (sauf dispositions particulières)

ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur	Tarifs 2019 applicables à partir du 1er janvier 2019
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas		
Quotient familial		
0 € à 300 €	5,00	5,00
301 € à 500 €	6,00	6,00
501 € à 700 €	7,20	7,20
701 € à 900 €	9,40	9,40
901 € à 1 100 €	14,00	14,00
1 101 € et plus	16,80	16,80
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas		
Quotient familial		
0 € à 300 €	3,75	3,75
301 € à 500 €	4,50	4,50
501 € à 700 €	5,40	5,40
701 € à 900 €	7,00	7,00
901 € à 1 100 €	9,00	9,00
1 101 € et plus	11,00	11,00
3 à 12 ans - Mercredis journée complète avec repas		
Quotient familial		
0 € à 300 €	5,00	5,00
301 € à 500 €	6,00	6,00
501 € à 700 €	7,20	7,20
701 € à 900 €	9,40	9,40
901 € à 1 100 €	14,00	14,00
1 101 € et plus	16,80	16,80
3 à 12 ans - Mercredis journée complète sans repas		
Quotient familial		
0 € à 300 €	3,75	3,75
301 € à 500 €	4,50	4,50
501 € à 700 €	5,40	5,40
701 € à 900 €	7,00	7,00
901 € à 1 100 €	9,00	9,00
1 101 € et plus	11,00	11,00
3 à 12 ans - Mercredis - en 1/2 journée sans repas		
Quotient familial		
0 € à 300 €	2,00	2,00
301 € à 500 €	2,40	2,40
501 € à 700 €	3,00	3,00
701 € à 900 €	4,00	4,00
901 € à 1 100 €	4,80	4,80
1 101 € et plus	6,00	6,00

Ville de Troyes - Tarifs 2019

applicables à compter du 1er septembre 2019 (sauf dispositions particulières)

ESPACES INTERGENERATIONNELS

Désignation des tarifs	Pour mémoire Tarifs en vigueur du 1er septembre 2018 au 31 août 2019	applicables à compter du 1er septembre 2019 (sauf dispositions particulières)
------------------------	---	---

ADHESIONS ANNUELLES	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens
Adulte	13,00	38,00	13,00	38,00
Enfants jusqu'à 17 ans révolus	6,50	38,00	6,50	38,00
Famille	35,00		35,00	
ADHESION PONCTUELLE pour la période du 1er juillet au 31 août	Troyens	Non troyens	Troyens	Non troyens
tarif par personne	3,00		3,00	

ACTIVITES	Adhérent troyen	Adhérent non troyen	Adhérent troyen	Adhérent non troyen
Activités Loisirs & Convivialité	Compris dans l'adhésion	Compris dans l'adhésion	Compris dans l'adhésion	Compris dans l'adhésion
Activités réservées aux adhérents :				
Activités annuelles				
1ère activité	35,00	49,00	35,00	49,00
2ème activité	21,00	49,00	21,00	49,00
3ème activité et suivantes	10,00	49,00	10,00	49,00
Stages de courte durée				
par stage	17,00	33,00	17,00	33,00
Activités organisées				
Animation dansante	9,00	16,00	9,00	16,00
Spectacle	13,00		13,00	
Repas de printemps	15,00		15,00	
Sorties encadrées Troyes et agglomération (hors transport)	3,00	3,00	3,00	3,00